

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4198 du Vendredi 6 Octobre 2023 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

74^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

«Je suis prête à travailler avec les amis Congolais», a déclaré Mme Li Yan



Le ministre Denis Christel Sassou-Nguesso et l'ambassadrice Li Yan (P.5)

DISPARITION

Elise Thérèse Gamassa sera inhumée à Mbaya, district de Mayoko



(P.18)

DIABÈTE

Quand la santé combat la santé, la bêtise ne se connaît pas de limite

(P.3)

VATICAN

Le Pape François crée vingt et un nouveaux cardinaux dont trois Africains

(A lire dans notre prochaine édition)

Editorial

Où est le sens ?

10^e ANNIVERSAIRE DU DIOCESE DE GAMBOMA

Mgr Javier Herrera Corona ordonne 3 diacres et 5 prêtres



Les nouveaux diacres et prêtres autour du nonce, de l'évêque de Gamboma et de l'archevêque de Brazzaville

(P.10)



ANNONCE LEGALE SOCIETE SEAS SARLU

Par jugement en date à Pointe-Noire du 13 août 2019 rendu par le Tribunal de Commerce, la société SEAS SARLU, au capital de 10.000.000 F. CFA, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 08B170 dont le siège social est sis au numéro 81 avenue Barthélémy BOGANDA, B.P.: 1426, Pointe-Noire, République du Congo-Brazzaville, Téléphone: 05.626.66.39, a bénéficié d'un règlement préventif sur la base d'une offre concordataire homologuée pour une période de trois (3) ans.

Ce délai étant arrivé à expiration, la société SEAS SARLU a, suivant requête datée du 13 septembre 2023, sollicité et obtenu du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire la prorogation du règlement préventif pour une durée supplémentaire de 26 mois par ordonnance datée du 14 septembre 2023, rôle commercial n°551, répertoire n°275.

Le Tribunal de Commerce a ordonné, en outre, le maintien des organes de contrôle de l'exécution du concordat, aussi bien le syndic que le Juge commissaire.

LE GERANT.

Etude de Maître Fabrice Evrard MADIENGUELA NOTAIRE

39, rue Bandas, croisement avenue de la Paix (Arrêt Mbakas)
Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 06 662 80 15/ 04 472 99 50
E.mail : madienguelaf@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE

«ELIKYA LMW HOLDING»

Société A Responsabilité Limitée

Au capital de DIX MILLIONS (10 000 000) de francs CFA

Siège social : Case 280, Quartier Batignolles, Arrondissement 4 Moundali, Brazzaville

(République du Congo)

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville du 04 septembre 2023, reçu par Maître Fabrice Evrard MADIENGUELA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dénommée «ELIKYA LMW HOLDING», enregistrés aux recettes des impôts de l'EDT Plaine, le 8 septembre 2023, sous folio 165/10, n° 4520, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée (SARL).

Dénomination sociale: La société a pour dénomination sociale « ELIKYA LMW HOLDING ».

Objet social: La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:

- Gestion d'affaires;
- Participation directe ou indirecte par la création de nouvelles sociétés, souscription des parts ou actions, opérations de fusion, d'absorption et d'investissement au sein de ces nouvelles entités;
- Prestation de services en ingénierie commerciale et logistique, financière, administrative, conseil et études;
- Mise à disposition du personnel;

- Toutes opérations civiles ou commerciales directement ou indirectement liées aux activités visées ci-dessus.

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, Case 280, Quartier Batignolles, Arrondissement 4 Moundali (République du Congo).

Capital social: Le capital social est fixé à la somme de DIX MILLIONS (10 000 000) Francs CFA. Il est divisé en MILLE (1000) parts de DIX MILLE (10 000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Gérant statutaire: Monsieur LU Feng.

Immatriculation: La société dénommée «ELIKYA LMW HOLDING», SARL, a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2023-B12-00239 le 14 septembre 2023.

POUR AVIS

Maître Fabrice Evrard MADIENGUELA

OFFICE NOTARIAL NIATI – TSATY

Tél. : (+242) 05 549 29 00 /06 444 52 48 /E-mail : etudeniat@yahoo.fr
Etude sise, Boulevard du Général Charles de Gaulle – en face du supermarché FRANPRIX, Centre-ville, B.P 1707 – Pointe – Noire /REPUBLIQUE DU CONGO

BATI TOP

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital de : 1.000.000 FCFA

Siège social : Centre-ville derrière la MUCODEC, Pointe-Noire
RCCM : CG-PNR-01-2017-B13-00500 REPUBLIQUE DU CONGO

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ANNONCE LEGALE

Suivant Procès-verbal reçu en la forme Authentique par Maître Serge Chancel NIATI-TSATY, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 12 septembre 2023, enregistré au domaine des timbres à Pointe-Noire Centre sous le Folio: 175/3 N°7018 le 13 septembre 2023; Monsieur HADI Abbas associé unique de la société BATI TOP SARLU à l'adresse suivante:

Siège social:

Quartier Wharf, 2eme Etage de l'immeuble situé dans la ruelle avant le stade ACL, Pointe-Noire.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, enregistré sous le numéro de la formalité au registre d'arrivée : CG-PNR-01-2023-M-022651 le 20 septembre 2023

Pour annonce

Maître S. Chancel NIATI – TSATY
Notaire

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Armel YABBAT- NGO
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:
Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau
Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05
E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:
www.lasemaineafricaine.info.

CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE OFFICE NOTARIAL MAITRE DIEUDONNEE EBAKANI

Sis 10 rue BALOU Constant, la Glacière, Arrondissement II Bacongo à 100 mètres du Tribunal d'Instance de Makélékélé et de Bacongo, B.P : 1143 Tél. : 06.670.58.09
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE KAYLEN en sigle «KLN»

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 1.000.000 Francs CFA

Siège social à Brazzaville
(République du Congo)

Avis de constitution

Conformément à l'acte uniforme relatif au Droit des sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, il a été constitué par Maître Dieudonnée EBAKANI, notaire en la résidence de Brazzaville, en date du seize Août deux mil vingt-trois, une société par actions simplifiée à capital variable dénommée KAYLEN, en sigle «KLN», dont les statuts ont été enregistrés à Brazzaville le 17 Août 2023, sous Folio 146/007, n°2322.

Le capital social minimum étant de 1.000.000 FCFA, est divisé en 100 actions de valeur nominale dix mille (10.000) FCFA chacune, intégralement souscrites et libérées par l'associé unique.

Le siège social est fixé à Brazzaville, 237 rue Moukoulou, Plateau des 15 ans, Moundali, (République du Congo).

La durée est de 99 ans, à compter de l'immatriculation de la société au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Apports en numéraire: Aux termes de la déclaration notariée de souscription et de versement, l'associé unique apporte à la société une somme en numéraire de 1.000.000 FCFA.

Présidente: Madame NTAMBIKISSA BOUANGA Stevie Alice, demeurant à Brazzaville a été nommée pour une durée de trois ans, par décision de l'associé unique en date du 16 Août 2023.

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2023-B17-00007.

Pour insertion légale

Maître Dieudonnée EBAKANI

RESEAU DES FEMMES LEADERS AFRICAINES

«A chaque violence faite aux femmes, correspond une peine», affirme le Président Denis Sassou-Nguesso

Le Réseau des femmes leaders africaines (AWLN) a organisé du 29 septembre au 1^{er} octobre 2023 au centre international de conférence de Kintélé, à Brazzaville, la 5^{ème} retraite intergénérationnelle. C'était sous l'autorité du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, qui s'est vu décerné le prix de la masculinité positive par l'ancienne présidente du Libéria, Mme Ellen Johnson Sirleaf, marraine d'AWLN, au cours de la cérémonie d'ouverture le 30 septembre dernier. En présence de la Présidente d'Ethiopie, Mme Sahle-Work Zewde; Mme Catherine Samba Panza, ancienne Cheffe d'Etat de la RCA; Mme Bineta Diop, envoyée spéciale de la présidente de la commission de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité; Mme Danielle Sassou-Nguesso, présidente exécutive d'ALWN Congo, etc.

Ce prix décerné à Denis Sassou-Nguesso est son mérite pour avoir, «non seulement fait partie des signataires de la déclaration de Kinshasa sur la masculinité positive dans le leadership pour l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles en Afrique, le 15 novembre 2021, mais aussi, une récompense pour votre abnégation dans la perspective de l'atteinte de l'égalité des sexes en République du Congo», a expliqué Inès Néfer Bertille Ingani. La ministre a appelé les femmes à une union sacrée, afin d'agir pour la promotion et l'égalité des sexes pour la lutte contre la discrimination et les violences de tout genre et pour la préservation de la paix. «Il nous faut agir pour éradiquer la violence à l'égard de la femme et des filles. Le moment d'agir est venu. Adoptons donc une position bien ferme et faisons entendre notre voix», a-t-elle dit, Tout en annonçant la signature d'un partenariat entre son département ministériel et le réseau des femmes leaders africaines, section Congo, pour réaliser leurs objectifs communs. «L'opérationnalisation dudit protocole apportera un plus dans le relèvement de multiples défis», a-t-elle précisé.

Mme Bineta Diop, envoyée spéciale de la présidente de la commission de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, a salué le leadership du Président de la République du Congo dont le pays s'est engagé et continue à œuvrer pour la promotion et la protection des droits de la femme. «Une des dernières initiatives en la matière est l'adoption d'une législation qui protège les femmes et les filles contre les violences et prône un environnement propice à leur épanouissement économique», a-t-elle rappelé. Présidente du caucus des jeunes des d'AWLN, le Dr Joanny Beya a relevé l'approche intergénérationnelle qui, selon elle, «devrait continuer au cours de cette retraite intergénérationnelle pour bâtir l'Afrique voulue par tous, à travers des investissements clés, en s'appuyant sur cer-

taines institutions africaines, à l'instar de la ZLECAF». Présidente exécutive d'ALWN Congo, Mme Danielle Sassou-Nguesso a expliqué le bien-fondé de ce réseau. Pour elle, son combat en faveur de la femme africaine vise l'amélioration des conditions de vie de la femme. «Mes rêves pour la femme africaine sont grandes et audacieuses», a-t-elle dit. Elle a loué les efforts du Président Denis Sassou-Nguesso dont son combat pour la promotion de la cause de la femme en Afrique et dans le monde. Marraine d'AWLN, Mme Johnson Sirleaf, ancienne présidente du Libéria, a salué «le leadership exceptionnel» du Président congolais, dans la promotion de la masculinité positive. Elle a appelé à des réformes de l'architecture de la gouvernance internationale, en espérant sur l'appui de Denis Sassou-Nguesso. «Nous nous tournons vers vous pour voir aboutir nos efforts, pour que nous ayons une position unifiée, pour pouvoir aborder les défis mondiaux», a fait savoir le prix Nobel de la paix. Mme Ellen Johnson Sirleaf a relevé la nécessité de réduire à zéro les écarts existants dans le cadre de l'égalité de genre. Et s'est dite confiante quant à la prospérité de l'Afrique: «Nous sommes confiantes que l'Afrique peut prospérer ... ce dialogue intergénérationnel implique un respect mutuel pour permettre à notre continent d'aller vers la prospérité et l'égalité». Pour la Présidente de la République fédérale d'Ethiopie, Mme Sahle-Work Zewde, le Chef de l'Etat congolais a mérité ce prix, pour son engagement en faveur de la cause des femmes. Elle a sollicité plus de participation des femmes aux fonctions électives, politiques et administratives, ainsi que dans la préservation et la résolution des conflits. Pour le Président Denis Sassou-Nguesso, «ce prestigieux prix» qui lui a été décerné, «honore, au-delà de sa personne, la République du Congo dans son ensemble». Il a adressé ses remerciements aux membres du réseau des femmes leaders africaines pour «ce vibrant



Denis Sassou-Nguesso recevant le prix de la masculinité positive des mains de l'ancienne présidente du Libéria



La photo de famille

témoignage de reconnaissance à l'égard de mon pays, au regard des avancées significatives enregistrées en matière de genre. L'Afrique égalitaire est en marche. Il nous appartient plus que jamais d'accélérer le rythme et la cadence», a-t-il précisé. Denis Sassou-Nguesso a rendu hommage aux femmes africaines qui assument avec abnégation et résilience, chaque jour, aux prix d'efforts remarquables, le destin de la reproduction de l'espèce humaine et l'exigence du développement économique et social de leurs pays. «Pour un tel destin, il nous faut surmonter avec conviction et détermination les clichés surannés, les préjugés rétrogrades sur la femme africaine. Il s'agit de repenser la masculinité hégémonique en une masculinité positive dans un rapport des gens qui consolident les dynamiques de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles et consacrent la parité homme/femme ainsi que le leadership féminin en Afrique», a-t-il affirmé. Et d'avertir: «Désormais, à chaque violence faite aux femmes, correspond une peine». Le Chef de l'Etat a rappelé les efforts du Congo qui, a-t-il dit, s'est résolument projeté dès les premières heures à l'avant-garde de la lutte pour la promotion et l'intégration des femmes au développement. «Ainsi, l'accession de plus en plus des femmes aux fonctions électives, politiques et administratives au Congo, procède de notre ferme volonté d'élever la qualité de genre au diapason des exigences de développement économique et socioculturel de notre pays. Aussi pour des processus plus inclusifs d'intégration de nos peuples, soutenons-nous l'engagement des femmes leaders africaines, votre en-

gagement dans la marche vers le développement de l'Afrique. Femmes dirigeantes aguerries, vous êtes donc, au sein de votre réseau, l'une des principales sources d'inspiration ...», a-t-il signifié. A noter que la cinquième retraite intergénérationnelle d'AWLN se tient sous le thème « Exploiter le dividende démographique des jeunes femmes africaines...». Elle constitue un moment d'échanges entre les différentes délégations venues de plusieurs pays d'Afrique. Les participantes débattront, entre autres, des défis auxquels les jeunes femmes sont confrontées; la résolution de la question des écarts existant dans le cadre de l'égalité de genre.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Où est le sens ?

Nous sommes à la jonction de mondes dont nous ne savons rien. Que nous réserve demain, nous n'en savons strictement rien ! Certes, il en a toujours été ainsi, mais les temps que nous vivons sont tellement bousculés et chamboulés que l'on a du mal à se dire que le meilleur du Congo est devant nous ! Entre des élections (sénatoriales) remportées par un seul parti politique; des affaires de mœurs à la mairie centrale de Brazzaville où l'adjoint au maire serait en fuite; un coup d'Etat au Gabon avec un chef d'Etat venu saluer militairement Brazzaville ; entre la préparation d'un grand sommet international à Brazzaville sur le climat et, malgré tout, le train-train habituel de nos petits arrangements, nos retards d'une partie de pension de retraite et nos petits trafics plus ou moins illicites, nous continuons malgré tout à survivre. Nous nous donnons l'illusion de vivre heureux. Deux mois sans eau dans le quartier : que peut-on y faire? L'électricité saute en plein journal télévisé : bah, demain ils arrangeront ça ! Un présumé voleur battu et brûlé vif : ça leur apprendra, ils commencent à trop s'enhardir ces voleurs ! Et ainsi de suite : une explication toujours à portée de la main ; une boutade toujours prête pour ne pas protester et se reconnaître lésés par «la société». Ou par le sort : «c'est au village qu'on m'en veut !». La sorcellerie. Tout est explicable parce que tout est supportable. Nous confions nos destins à l'inconnu et à l'incertitude de nos atavismes. L'avenir des Congolais est entre les signes que dégagent les cauris et les kolas. C'est-à-dire nulle part. On est heureux quand on en a les moyens, on est malheureux quand on est du mauvais côté de la vie. C'est simple.

Albert S. MIANZOUKOUTA

DIABÈTE

Quand la santé combat la santé, la bêtise ne se connaît pas de limite

Il y a quelques mois, la population de Dolisie pavaisait. Venue de Brazzaville, une équipe de diabétologues qualifiés s'implantait dans un coin perdu et abandonné de l'hôpital de référence de Dolisie. Noyé sous les hautes herbes de cette terre généreuse du Niari, le bâtiment miséreux et de style colonial ne payait vraiment pas de mine.

Mais ce n'est pas cela qui devait rebuter le Dr Evariste Bouénizabila, Président de Diabaction Congo et chef de service de diabétologie au CHU de Brazzaville. Avec son équipe, et munis de toutes les autorisations des autorités nécessaires, ils se sont mis à la tâche. D'une mesure pitoyable, ils ont sorti un bâtiment pimpant, fonctionnel et frappant par la vivacité de ses couleurs bleues caractéristiques de toutes les "Maisons bleues du diabète" à l'instar de celle qui est le bateau amiral contre cette maladie à Brazzaville. Les buts poursuivis avec cette



La petite Maison Bleue du diabète de Dolisie

installation à Dolisie étaient d'en faire un centre de référence pour la prise en charge du diabète chez l'enfant, le jeune et l'adulte non seulement à Dolisie (Niari), mais aussi dans la Bouenza et dans la Lékoumou où cette maladie fait des percées inquiétantes. Dolisie, on le sait, se place idéalement au carrefour de ces trois départements. L'association Diabaction distribue les insulines

aux personnes démunies et assure la formation des soignants à cette pathologie particulièrement rebelle. Non soigné, le diabète peut entraîner des insuffisances rénales, des problèmes de vision, conduire à l'ablation de certains organes et même à la mort. C'est tout ce potentiel qui va s'écrouler désormais à Dolisie !

(Suite en page 5)

SENAT

Une formalité

Après les scrutins des 20 et 22 août 2023 qui ont permis de renouveler le Sénat et leur entrée en fonction, le 13 septembre dernier, les 72 sénateurs se sont réunis, mercredi 27 septembre, en séance plénière consacrée à la mise en place de ses commissions permanentes et à la clôture de cette session extraordinaire.

Le Parti congolais du travail (PCT) et ses alliés du Rassemblement pour la majorité présidentielle (RMP), y compris les indépendants, comptent 68 sénateurs sur les 72 du Sénat.

Au cours de la plénière du 26 septembre, la commission ad hoc chargée de la relecture des règlements intérieur et financier du Sénat a présenté ses rapports adoptés à l'unanimité, avec des amendements. La principale innovation introduite dans le règlement intérieur concerne la création de la Commission Plan, aménagement du territoire, tourisme, environnement et développement durable qui n'existait pas dans la 3^{ème} législature, portant ainsi à sept le nombre des Commissions permanentes comme à l'Assemblée nationale.

La Commission ainsi créée traitera des questions relatives aux «bâtiments et aux travaux publics, à la planification, à l'aménagement du territoire, au foncier et au domaine de l'Etat, à l'habitat et à l'urbanisme, au tourisme et aux loisirs, aux catastrophes naturelles, à l'environnement, à la protection de la nature, aux énergies renouvelables et à la sécurité alimentaire», a expliqué Mme Elisabeth Mapaha, deuxième secrétaire du Sénat, dans son rapport synthèse des travaux.

Les sénateurs ont constitué les différentes Commissions

Matéo Massoussa Kombila (PCT) est mutée à la commission Education, culture, information, sciences et technologie. Elle quitte la commission Environnement qui a été cédée à Wilfrid Guy César



Les sénateurs

permanentes et ont élu les membres de leurs bureaux. L'élection apparaît comme une simple formalité. La composition des personnes devant occuper les différents postes à pourvoir étaient déjà connue. C'est pratiquement les mêmes qui ont été reconduits.

Gabriel Oba Apounou (PCT) conserve son poste de président de la commission Affaires étrangères et coopération. Tout comme Gabriel Nzambila (PCT), à la commission Défense et sécurité; Jean-Marie Andzimba Epouma (Indépendant), à la commission Economie et finances; Victor Foudi (PCT), à la commission Affaires juridiques et administratives. Promu, Jean Roger Eckoundzoula (PCT) prend la commission Santé, affaires sociales, familles et genre. Mme Odette

Nguesso (Club 2002 PUR). Il prend la commission Plan, aménagement du territoire, tourisme, environnement et développement durable, nouvellement créée.

Quatre groupes d'amitié ont été mis en place: les groupes d'amitié du Sénat de la République du Congo avec le Parlement de la République Populaire de Chine; avec le Sénat de la République Démocratique du Congo; avec le Conseil de la Fédération de Russie et avec le Sénat de la République française.

Les sénateurs se sont également répartis dans quatre Unions interparlementaires: l'Union parlementaire africaine (UPA), l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF), Afrique Caraïbes et Pacifique-Union européenne (ACP-UE) et l'Union interparlementaire (UIP).

Au cours de cette session inaugurale, le Sénat a enregistré la constitution de deux groupes parlementaires: PCT et alliés, présidé Théophile Adoua (PCT), et celui de l'opposition, présidée par Clara Rebecca Moundele-Ngolo Mbokotoumona-Loubienga (PRL). Fonction que voulait bien assurer Gaspard Kaya, président de l'UDLC, un parti de l'opposition. Il avait désisté à être membre du bureau d'une commission permanente pour assumer cette responsabilité. D'où sa colère.

Avec la mise en place de toutes les structures du Sénat, l'installation de leurs animateurs et l'adoption des documents de travail, «On ne saurait justifier ni fébrilité, ni passivité. Voici donc arrivé le temps de la pleine responsabilité», a déclaré Pierre Ngolo. Pour lui, la législature qui commence est une belle opportunité qui s'offre aux sénateurs pour renforcer leur engagement envers les principes fondamentaux de la démocratie, de l'Etat de droit et de la justice sociale.

Conscient du fait que le pays fait face à plusieurs défis, Pierre Ngolo a indiqué que d'innombrables opportunités existent. «En unissant nos forces et en mettant de côté nos intérêts partisans, nous pouvons réaliser des progrès significatifs dans nombreux domaines d'activités et réaffirmer la grandeur de notre nation. Que le travail au Sénat soit toujours guidé par la sagesse, la compassion et le souci du bien commun. Que la 4^{ème} législature soit couronnée de succès», a-t-il dit, tout en garantissant aux présidents des deux groupes parlementaires, un partenariat constructif.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ASSEMBLEE NATIONALE

«Il n'y a aucun problème de financements des projets de développement de la Banque mondiale en République du Congo», affirme Louise Pierre Mvono

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, assisté de quelques membres du bureau, a eu une séance de travail, le mardi 03 octobre 2023 avec la délégation de la Banque mondiale, conduite par Mme Louise Pierre Mvono, sa représentante résidente. Pour discuter de deux questions fondamentales: l'évolution, le portefeuille et le cadre partenarial de la Banque mondiale en République du Congo, et l'appui budgétaire de l'institution.



Pour la postérité

Mme Louise Pierrette Mvono a précisé que la Banque mondiale est une Banque qui finance les projets de développement et une Banque de connaissance qui se nourrit d'une vaste expérience.

Le deuxième point sur lequel nous nous sommes attardés, a-t-elle poursuivi, «est celui de l'appui budgétaire que la Banque mondiale offre à la République du Congo et qui nécessite l'adoption d'un certain nombre de réformes qui ont un impact sur le cadre législatif du pays. Nous sommes venus faire un plaidoyer pour que, lorsque les équipes techniques des ministères sectoriels auront travaillé sur ces questions, que l'Assemblée nationale diligente la revue de ces textes juridiques, de manière à ce que nous respectons le calendrier d'appui budgétaire sur lequel nous nous sommes entendus avec le Congo».

Elle a indiqué qu'il n'y a aucun problème de financements des projets de développement de la Banque mondiale en République du Congo. «Je peux vous assurer que tous les engagements sont respectés. A ce jour, nous travaillons aussi bien du côté de la Banque mondiale que de la République du Congo, à nous assurer que les programmes de développement qu'il faut financer soient mis en œuvre de manière à atteindre les populations ciblées par ces projets», a fait savoir Mme Louise Pierre Mvono, tout en précisant que l'appui de la Banque mondiale en République du Congo se cadre sur le Plan national de développement et orienté vers les domaines dans lesquels la Banque a un avantage comparatif.

Et d'ajouter: «Nos discussions ont également porté sur les opportunités que peut offrir la Banque mondiale aux députés sur les questions de développement. Il s'agit de la gestion des écosystèmes et de la nécessité de nous assurer que les députés qui représentent les populations comprennent les enjeux de ces questions précises et puissent poser des questions précises et pointues quand on présente les financements sur les actions et les interventions qui vont réellement changer la vie des populations qui, dans la grande partie, sont les plus touchées par les changements climatiques. Elles qui se réunissent de la forêt et de tout ce qu'il y a autour qu'il faudra préserver et auxquels il faut proposer les alternatives. Nous avons aussi évoqué le fait que les financements des Etats s'assurent de cerner ou de répondre aux besoins de la question de la gestion climatique».

A signaler que le portefeuille actuel de la Banque mondiale est de 880 millions de dollars et couvre une large panoplie des priorités en tête des secteurs du Plan national de développement.

Cyr Armel YABBAT-NGO

longue, vous permettront de vous autonomiser». Et de conclure: «Vous ne pouvez pas développer l'agriculture si vous ne maîtrisez pas la mécanisation agricole. Je me réjouis que certains aient bénéficié d'une formation sur la maintenance des tracteurs». Non sans remercier le ministère de l'Enseignement technique, «pour avoir conduit à bon port ce projet».

G.-S.M.

AGRICULTURE

L'UNESCO engagé à soutenir les coopératives du Pool

Quatre coopératives du département du Pool opérant dans le secteur vivrier ont été équipées, le vendredi 29 septembre 2023 à Kinkala, chef-lieu du département, des kits de production, une dotation du bureau de l'UNESCO Congo. Ce matériel agricole a été remis aux bénéficiaires par le chargé des Programmes sciences UNESCO, Richard Bouka, en présence du directeur départemental de la Formation qualifiante et de l'emploi, Jacques Laurel Ndomba.

Les kits sont composés d'engrais chimiques, de la matière organique, des motopompes, des pulvérisateurs, du matériel aratoire, etc. Leur remise aux coopératives sélectionnées («La Dynamique Sala sambila» de Kinkala, «Sansa» de Voka, «Les jeunes d'avenir» de Boko et «Les jeunes apprenants» de Mindouli) entre dans le cadre de la mise en œuvre du projet sur l'Entreprenariat en vue de l'insertion socio-professionnelle des jeunes du département du Pool. Cette initiative est la suite de la formation organisée en 2019 par le ministère de l'Enseignement technique avec

l'appui des autorités locales, en faveur de 68 apprenants membres de ces groupements, dans les métiers de maraîchage, d'aviculture et de conduite des tracteurs. Pour le directeur départemental de la Formation qualifiante et de l'emploi, la formation et la dotation reçues devraient permettre aux bénéficiaires «de maximiser la production» dans leurs localités respectives, «dans le seul but majeur de lutter contre les indicateurs socio-économiques pervers relatifs à la qualité de vie au niveau du Pool en particulier, du Congo en général». Jacques Laurel Ndomba estime par ailleurs, que cela



Les kits de production distribués aux coopératives sélectionnées

contribuera «à la réduction de la pauvreté et du chômage ainsi qu'à la dépense alimentaire à laquelle notre pays est confrontée». De même «pour se conformer aux exigences du PND 2022-2026.»

Le représentant de l'UNESCO a, de son côté, rendu hommage aux jeunes du Pool qui s'échinent, de jour comme de nuit, sur les routes chaotiques, à «nourrir la population de Brazzaville». Pour l'institution du Système des Nations uni-

es que Richard Bouka a représentée, il s'agit d'appuyer les exploitants bénéficiaires dans leur effort à booster la production agricole et réduire la pénibilité des travaux. S'adressant à ces derniers, il a dit croire que «cette dotation vous permettra d'avoir les premiers revenus. Mais vous devez ensuite vous constituer un fonds revolving, qui vous permettra de racheter par la suite vos propres intrants et semences qui, à la

74E ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

«Je suis prête à travailler avec les amis Congolais», a déclaré Mme Li Yan

A l'occasion de la célébration du 74^{ème} anniversaire de la fondation de la République Populaire de Chine, Mme Li Yan, nouvelle ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire du pays de Mao Tsé-Toung, en République du Congo, a organisé le 29 septembre 2023, dans la salle des banquets de leur ambassade, à Brazzaville, une réception officielle pour commémorer cet événement. Le Gouvernement était représenté par le ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou-Nguesso. On notait la présence de plusieurs ministres, des ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques et de quelques personnalités et invités dont le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa.

La cérémonie a débuté par l'exécution des hymnes nationaux des deux pays. Dans son allocution, Mme Li Yan a salué l'excellence de la coopération entre son pays et le Congo. «Depuis la fondation de la Chine nouvelle, le peuple chinois a parcouru une grande marche légendaire sous la ferme direction du Parti communiste chinois (PCC). Aujourd'hui, la nation chinoise présente un nouveau visage et s'avance vers le grand renouveau du pays», a-t-elle déclaré.

Sur ce nouveau point de départ historique, a-t-elle poursuivi, «la modernisation à la chinoise se poursuit à pas sûr. Au premier semestre de cette année, l'économie chinoise témoigne d'un rebond général et d'une marche assurée vers le deuxième objectif centenaire. Le PIB chinois a augmenté de 5,5% sur un an, le total des ventes au détail a enregistré une croissance de 8,2% et l'investissement en immobilisation de 3,8%... La Chine poursuit fermement la politique extérieure indépendante et pacifique. Elle promeut activement la mise en œuvre de l'Initiative pour le développement mondial, l'Initiative pour la sécurité mondiale et l'Initiative pour la civilisation mondiale, et apporte sa contribution à la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité».

Pour la diplomate chinoise, l'amitié fraternelle sino-congolaise s'approfondit et se consolide davantage, depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, en 1964. «La coopération Chine-Congo obtient des résultats fructueux dans tous les domaines, apportant une contribution importante au développement et au redressement du Congo», a indiqué Mme Li Yan. Et d'ajouter: «A l'heure actuelle, dans un contexte caractérisé par le manque d'énergie de la reprise de l'économie mondiale, la coopération pragmatique sino-congolaise s'avance à un rythme stable. Les travaux du centre commercial de Brazzaville, couramment surnommé «les tours jumelles», ont été achevés et le projet du centre de maintenance aéronautique est sur le point de démarrer». En 2024, le Congo et la Chine vont célébrer les 60 ans de l'établissement de leurs relations diplomatiques. «En août dernier, les Président XI Jinping et Denis Sassou-Nguesso se sont rencontrés en Afrique du Sud, et sont convenus de saisir l'occasion de cette commémoration pour obtenir davantage de résultats dans le cadre du partenariat de coopération stratégique global sino-congolais», a-t-elle fait savoir.

Parlant des relations Chine-Afrique, Mme Li Yan pense que

celles-ci ont réalisé un grand développement qui attire le regard du monde entier. «Nous sommes désormais entrés



Les autorités invitées

dans une nouvelle ère de la construction de la communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de haut niveau. Sur ce nouveau point de départ historique, la coopération sino-africaine dans tous les domaines continuera à écrire de nouveaux chapitres... La Chine reste le plus grand partenaire commercial du continent. Au premier semestre de cette année, les nouveaux investissements directs de la Chine en Afrique ont atteint 1,82 milliards de dollars, soit une augmentation significative par rapport à l'année précédente», a-t-elle précisé.

La nouvelle ambassadrice de Chine en République du Congo a annoncé que le troisième Forum de la «ceinture et la route» pour la coopération internationale se tiendra à Beijing. Tout comme la nouvelle édition du Forum sur la coopération sino-africaine qui aura également lieu en Chine. «La Chine est disposée à travailler avec les pays africains, dont le Congo, dans le cadre de l'Initiative «la ceinture et la route», pour renforcer l'articulation effective entre le plan de coopération sino-africaine et les stratégies nationales de développement des pays africains, afin que les résultats de notre coopération profitent davantage au peuple africain».

Pour elle, ceux qui se font des amis par la sincérité obtiendront une amitié éternelle. «La Chine et le Congo donnent un bon exemple en matière de compréhension mutuelle entre les peuples... A la croisée du passé et de l'avenir, il nous faut rester fidèle à l'engagement initial. Je suis prête à travailler avec les amis Congolais de tous les milieux pour contribuer à la matérialisation du plan de développement des relations bilatérales tracé conjointement par nos deux Chefs d'Etat. Nous allons nous entraider et coopérer en toute sincérité, dans la solidarité et avec beaucoup d'ardeur, comme des amis, des partenaires et des frères», a dit Mme Li Yan.



Le ministre Denis Christel Sassou-Nguesso et l'ambassadrice Li Yan

Interrogé, le ministre Denis Christel Sassou-Nguesso a réaffirmé la participation du Congo au 3ème Forum sur la «ceinture et la route» de la coopération, les 17, 18 et 19 octobre prochain. «Cette invitation, en réalité, montre l'excellence des relations diplomatiques entre la République Populaire de Chine et la République du Congo, mais également l'excellence

des relations fraternelles qui existent entre les deux pays», a-t-il dit.

Pour l'avenir, «nous souhaitons que cette coopération puisse se poursuivre; qu'elle se renforce, mais surtout qu'elle puisse se diversifier pour nous accompagner dans les combats qui sont les nôtres dans la réussite des projets continus dans notre plan de développement 2022-2026. Nous allons surtout nous atteler lors des échanges prochains que nous aurons avec nos interlocuteurs chinois pour faire en sorte que dans ce partenariat stratégique global, nous puissions y intégrer un projet important qui compte pour le Président de la République, celui de la réalisation et la réhabilitation du chemin de fer Congo Océan», a révélé Denis Christel Sassou-Nguesso.

Cyr Armel YABBAT-NGO

(Suite de la page 3)

Par une note comminatoire du mois de juin, la Direction de l'hôpital de référence de Dolisie, a enjoint à Diabaction la cessation de ses activités dans le local réhabilité à coups de sacrifices individuels, sans proposer de solution de substitution. C'est, en quelque sorte, du "Deguerpissez vite fait" !

L'ONG a obéi par discipline ad-

ministrative réclamant seulement le remboursement des frais engouffrés dans la remise en état du bâtiment qui est aujourd'hui le plus pimpant de tout l'hôpital. Encore une bizarrerie sans nom au Congo, mais qui va se traduire par son lot de morts, des malades qui auraient pu être sauvés, en particulier les enfants ! Bêtise humaine vous avez dit ??

Albert S. MIANZOUKOUTA

Monsieur le Directeur de l'hôpital de référence

Objet : Réponse à votre lettre de cessation de Dolisie des activités de Diabaction République du Congo Monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre de préavis et prenons acte de votre décision de cessation des activités de Diabaction réalisées à travers la Petite Maison Bleue du Diabète de Dolisie.

A titre de rappel, Diabaction Congo met en œuvre, à travers ce centre Diabc@re de Dolisie, des actions communautaires en faveur des personnes atteintes de diabète alliant, d'une part, les consultations spécialisées gratuites et la mise à disposition des produits antidiabétiques et, d'autre part, des actions de formations continues pour les professionnels de santé couplées aux dotations en équipements et médicaments pour les CSI et hôpitaux des départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou.

Cette année, notre association s'est engagée pour une mutation de centre (Diabc@re) en Petite Maison Bleue du Diabète de Dolisie afin d'en faire un centre de référence pour le traitement gratuit du diabète de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte, à l'instar de la Maison Bleue du Diabète de Brazzaville. A cet effet, des contacts réguliers ont été initiés avec le directeur départemental des soins et services de santé.

Ainsi, votre décision portant sur la cessation des activités de Diabaction Congo va à l'encontre de notre engagement sur la problématique du diabète dans le département Niari et ses environs. Au moment où l'incidence croissante du diabète et des complications associées reste inquiétante et que des enfants et adolescents meurent dans notre pays par manque d'insuline, vous porterez une lourde et historique responsabilité dans la rupture de cette dynamique communautaire salvatrice. Tenant compte de votre décision unilatérale, Diabaction Congo et partenaires cesseront effectivement leurs activités et exigent le remboursement intégral des sommes engagées dans la réhabilitation du bâtiment concerné.

COUP D'OEIL EN BIAIS

Guy Marius Okana en cavale?

Premier vice-maire de Brazzaville, Guy Marius Okana était placé sous contrôle judiciaire le 25 septembre 2023, pour une affaire de pédophilie qui a défrayé la chronique. Mais devant se présenter devant le juge d'instruction lundi 2 octobre dernier, il était aux abonnés absents. Il se murmure qu'il aurait pris la fuite. Un mandat d'amener a été délivré contre l'ex-Zorro des trottoirs où il cassait des étalages de commerce.

Un chauffeur confie son bus à un contrôleur : dramatique accident !

Mardi 3 octobre 2023 à l'aube, un minibus de transport en commun s'est retrouvé «nez à nez» avec un gros camion transportant du bois de chauffe et du charbon de bois. Le choc étant violent, le camion s'est retrouvé les quatre roues en l'air, et le minibus sérieusement endommagé et irrécupérable. L'accident s'est produit sur la route du Djoué, à Massissia, un quartier de Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville. L'homme qui était au volant du minibus, tentait un dépassement. Mais, il serait tout simplement un contrôleur, selon des témoignages. C'est le chauffeur habituel qui lui aurait demandé de le remplacer. Comment peut-on confier un véhicule à une personne sans permis de conduire? Cela se passe malheureusement souvent.

Fermeture imminente de la morgue de Makélékélé?

La morgue de l'hôpital de Makélékélé, dans l'arrondissement 1 de la capitale congolaise, sera fermée au public. La décision a été annoncée à l'issue de la troisième session ordinaire administrative du Conseil municipal. Les conseillers ont adopté le 29 septembre 2023 une délibération actant cette décision. Cette structure sanitaire, selon l'assemblée locale, ne réunit plus les conditions propices d'une morgue. Mais les conseillers n'ont présenté aucune solution alternative.

Démolition de chantiers à Talangaï

Les habitants du sixième arrondissement de Brazzaville ont assisté à la démolition de chantiers et l'arrêt des travaux s'opérant dans le domaine public, suite au contrôle effectué par l'administrateur-maire Privat Frédéric Ndeké, le mercredi 27 septembre 2023, aux quartiers 601 Mpila, 605 Joseph Ngobila dans la zone de la ceinture maraîchère de cet arrondissement, et au quartier 607 Simba Pelle. Certains chantiers obstruaient des rues, d'autres, construits sur les emprises des rivières et du fleuve Congo. L'officier d'état civil a notifié à certains occupants illégaux des convocations. On ne le dira jamais assez, l'Etat finit toujours par faire prévaloir ses droits.

Djambala bousculé par un violent orage

Un violent orage a soufflé en fin de semaine dernière sur la ville de Djambala, dans le département des Plateaux, causant des dégâts dont la toiture du lycée interdépartemental local, don de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), arrachée au grand dam des populations. Il n'y a pas eu de blessés, mais la rentrée scolaire 2023-2024, qui a eu lieu lundi 3 octobre sur l'ensemble du territoire, a été perturbée au lycée interdépartemental.

Une scène surréaliste

Les adeptes des réseaux sociaux ont dû voir la semaine passée une vidéo qui a fait le buzz. On y voit des porteurs d'un cercueil qui dansent avec celui-ci sur les épaules. Puis, sous la poussée d'on ne sait quelle force, les porteurs foncent avec le cercueil sur deux maisons en briques en terre crue qui s'effondrent en partie. Une scène surréaliste. L'inhumation a-t-elle eu lieu après ce spectacle? La vidéo n'en dit rien.

DISPARITION

Elise Thérèse Gamassa sera inhumée à Mbaya, district de Mayoko

Décédée samedi 23 septembre 2023 en France, à l'âge de 81 ans, Mme Elise Thérèse Gamassa fut présidente nationale de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC). Au sein de cette organisation féminine qu'elle dirige de 1979 à 1993, elle fait partie des grandes Dames qui ont participé activement à l'émancipation de la femme congolaise à partir de 1965. Ayant bâti l'ensemble de sa carrière politique au Parti congolais du travail (PCT), celui-ci prévoit de lui rendre un ultime hommage à son siège, à Brazzaville. Elle sera inhumée samedi 7 octobre 2023 à Mbaya (district de Mayoko) dans le département du Niari, au cimetière familial de son mari, Pascal Gamassa.

La mémoire d'Elise Thérèse Gamassa née Mboumba a été saluée au Congo et ailleurs. Nombreux sont ceux qui lui rendent hommage pour son engagement politique. Aux côtés de son époux Pascal Gamassa, homme politique, membre de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), cette enseignante a émergé en politique vers la fin des années 1970. Elle est, inoubliablement l'une des figures de proue de la vie politique nationale. Un évêque du Congo a salué sa mémoire en lui souhaitant de reposer en paix. «Ce sont les grands noms du PCT, côté féminin», a reconnu le prêtre.

Avant de prendre la tête de l'URFC, Elise Thérèse Gamassa a d'abord dirigé l'Union pour l'émancipation de la femme africaine (UEFA). C'est à l'issue de la session de l'URFC de 1979, le 25 mars de cette année, qu'elle est élue présidente nationale de cette organisation des femmes du parti au pouvoir PCT, en remplacement de Mme

Joséphine Mountou-Bayonne élue le 31 mars 1973. Elle devient ainsi la quatrième femme à diriger ce mouvement, après Céline Ékom-ban (née Yandza), première présidente nationale de l'URFC élue le 8 mars 1965. Celle-ci fut remplacée par Mme Joséphine Bouanga, le 15 novembre 1969.

Présidente de 1979 à 1993, Mme Elise Thérèse Gamassa a eu le record de la plus longue gouvernance de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo. Par son intégrité et son charisme politique, elle est identifiée parmi les éminences grises du dispositif politique qui accompagne l'homme du 5 Février 1979, le Président Denis Sassou-Nguesso, dans la mise œuvre des stratégies d'une gouvernance durable et prospère du Parti congolais du travail sur l'étendue de la République populaire du Congo (RPC) d'alors. Femme battante, convaincue et déterminée, Elise Thérèse Gamassa dirige de façon intrépide et de main de maître cette Union qui marque la ferme décision



Mme Elise Thérèse Gamassa...



... fut présidente nationale de l'URFC de 1979 à 1993

de la femme congolaise de mener à côté de l'homme, la lutte anti-capitaliste, anti-impérialiste, anti-fasciste et contre toutes les formes de l'exploitation de l'homme par l'homme pour que triomphe à jamais la Révolution socialiste au Congo. Les femmes congolaises sont en effet réellement convaincues que seule la lutte libre, comme l'indiquait la devise de leur mouvement. Avant de prendre congé de toute activité politique, Mme Gamassa fut la première femme membre du Bureau politique du PCT.

Femme exceptionnelle, militante et engagée, Elise Thérèse Gamassa fait partie de l'épopée des Mouyondziennes avec d'autres grandes Dames du pays, qui ont été formées à l'École normale des institutrices de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza, parmi lesquelles Mme Antoinette Sassou-Nguesso. Grande sœur de la défunte Emilienne Lékoundzou, elle fut baptisée à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, dans l'actuel diocèse de Nkayi.

Née le 3 février 1942 à Ndingui (Sibiti) dans le département de la Lékoumou, Elise Thérèse Gamassa a eu un parcours scolaire dans plusieurs localités du Congo. Elle a fréquenté la légendaire École primaire Henri Mbounda de Sibiti où est passé un autre digne fils du coin, le regretté Premier ministre Clément Mouamba; l'École régionale de Dolisie; le Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire, avant l'ENI de Mouyondzi.

De 1962 à 1978, elle a occupé un certain nombre de fonctions administratives. Entre autres: enseignante à l'École des cadres de Brazzaville, à l'École Félix Tchicaya de Pointe-Noire, chercheur à l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (INRAP), à Pointe-Noire.

En politique, son parcours a été jalonné d'importantes fonctions. De 1978 à 1991, elle a été notamment chef du département chargée de l'Éducation à l'URFC, présidente nationale et secrétaire générale. Puis, de 1984 à 1991, elle fut membre du Comité central et du Bureau politique du PCT. Sa carrière politique a également été couronnée de distinctions honorifiques: Chevalier du Mérite congolais, Commandeur. Côté loisirs, Elise Thérèse Gamassa était passionnée par les mathématiques, la musique, la cuisine, la danse. Mère de six enfants, elle s'est par ailleurs illustrée dans la création d'activités associatives visant à promouvoir l'entraide.

Après le déroulement en plusieurs séquences de ses obsèques depuis le 30 septembre en région parisienne, en France, l'illustre disparue sera mise en terre le 7 octobre 2023, au Congo, au cimetière familial de Mbaya, dans le district de Mayoko, département du Niari. Native de Ndingui (Sibiti), elle tenait absolument à être enterrée à Mbaya, village de son époux, à côté de ce dernier.

Ses obsèques seront précédées de la cérémonie d'hommage officiel de la Nation, à Brazzaville, et d'une messe présidée en la cathédrale Sacré-Cœur par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville. Plusieurs personnalités y sont attendues, dont le couple présidentiel.

Aristide Ghislain NGOUMA

La Nation congolaise a une belle pensée pour Mme Elise Thérèse Gamassa

Les Congolais de l'intérieur du pays et des diaspora ont appris, avec consternation et affliction, le décès de Mme Elise Thérèse Gamassa, le 23 septembre 2023, en France. Au moment où vont se dérouler, en plusieurs séquences, les obsèques de l'illustre disparue, à partir du 30 septembre 2023, en région parisienne, jusqu'au 7 octobre 2023, au Congo, jour de l'inhumation au cimetière familial de Mbaya, dans le district de Mayoko, département du Niari, en passant par l'hommage officiel de la Nation, à Brazzaville, mes lignes qui suivent viennent en complément aux nombreux témoignages écrits et oraux déjà rendus à la mémoire de celle qui fut la femme battante Elise Thérèse Gamassa.

Une femme battante qui, toute sa vie, aura placé de côté ses émotions pour être performante dans ses activités et parvenir à réaliser ses projets. Travailleur acharnée, repoussant, la plupart du temps, ses limites physiques. Un état d'esprit acquis avec expérience et détermination pour réussir.

De famille modeste, Mme Elise Thérèse Gamassa vient au monde un 3 février 1942 à Ndingui (Sibiti), dans la région de la Lékoumou. Elle obtient, de son union avec M. Pascal Gamassa, six enfants auxquels elle a fourni la meilleure éducation possible et transmis les valeurs de la vie en société. La famille constituant pour elle le lieu des apprentissages les plus intenses et les plus révélateurs de l'existence humaine.

Enseignante de carrière, Mme Elise Thérèse Gamassa a été formée à ce métier noble, accaparant et exigeant à la mythique École normale des institutrices de Mouyondzi, dans la région de la Bouenza. Un établissement fondé sur des installations érigées, aux années 1941-42, en pleine Seconde Guerre mondiale, comme prison, pour accueillir les partisans du Maréchal Pétain qui s'étaient alliés aux nazis. A la fin des hostilités, la structure a été reconstruite en École normale de l'Afrique équatoriale française, pour, par la suite, se muer en École normale des jeunes filles de Mouyondzi. Une école qui,

très tôt, a forgé en Mme Elise Thérèse Gamassa des attitudes positives et constructives. C'est le cas de l'autodiscipline, un bel outil qui l'aidait à avancer vers ses objectifs. Également le sens du devoir, la responsabilité, des comportements faisant preuve d'adaptabilité et valorisant le travail pour obtenir de bons résultats.

«La vie, c'est comme la bicyclette. Il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre», aimait me répéter Mme Elise Thérèse Gamassa, au cours de nos nombreux échanges, à trois: M. Pascal Gamassa, elle et moi. Rentrés de France, dans les années 2002-2003, après les violences de 1997 à Brazzaville, ma famille et moi étions les voisins du couple Gamassa, au quartier Batignoles, dans les environs de l'aéroport international Maya-Maya.

Femme politique, Mme Elise Thérèse Gamassa, l'était, par ailleurs. Alors, de manière éclatante et avec courage, sans jamais trahir ses convictions. Elle était prête pour le sacrifice des préférences, mais pas celui de ses convictions. Très jeune, elle s'engage dans l'Union générale des étudiants du Congo (UGEC). Au lendemain de la Révolution congolaise des 13,14,15 août 1963, sous le Président Alphonse Massamba Débat, elle préside l'Union pour l'émancipation de la femme africaine (UEFA), une première organisation féminine qui venait de se créer. En raison des divergences entre les femmes



Souvenir inoubliable

congolaises et celles d'origines étrangères qui y siégeaient, l'UEFA, sans réelle envergure, et sans impact sur les femmes, n'a pas mis long feu. Elle a invariablement échoué et a disparu. Militante pure et dure au service des causes féminines et à la faveur du Mouvement du 5 Février 1979, Mme Elise Thérèse Gamassa devient Présidente de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC). Un poste où elle dirige, de main de maître, l'Union, pendant 12 ans. Toujours, avec le même élan et la même logique fondamentale d'une femme politique dans sa vérité, sa lucidité, son humilité, son engagement, son ouverture en faveur d'une communauté nationale féminine au nom de l'intérêt commun supérieur.

La création de l'UPADS fait de Mme Elise Thérèse Gamassa membre du Conseil national de ce parti dont son époux est Président du Comité d'honneur. Les fois où elle prenait part aux travaux du Conseil national, elle avait la réputation d'une personnalité politique avertie, marquée par la prudence, le sentiment juste des choses, le discernement, une volonté de rassemblement autour de l'UPADS et des idéaux

de Pascal Lissouba. Sa voix portait. C'était la voix d'une femme exceptionnelle, un sage. Ainsi désignée pour sa maîtrise des questions politiques, sa réputation d'objectivité et sa pondération. Elle faisait preuve de sûreté dans ses jugements et sa conduite.

Les années où elle a siégé aux éminentes fonctions politiques, Mme Elise Thérèse Gamassa, n'a jamais légué au second plan son amour pour sa famille, particulièrement son conjoint, M. Pascal Gamassa. Femme aimante, de tout temps, elle est restée attachée à son mari, à ses enfants et aux parents. Tant qu'elle le pouvait, sans cesse, au service des autres, elle était comparée à Mère Dorcas, tout en étant discrète et réservée dans certaines circonstances comme celles où, aux côtés de son mari, elle se distinguait comme l'épouse de l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo au Gabon.

Toutes ces charges politiques qu'a occupées Mme Elise Thérèse Gamassa, mises bout à bout, elle figure au compte de ces Grandes Dames qui ont participé ou concoururent activement à l'émancipation des femmes du Congo, de 1965 à nos jours. Avec elle, chacune selon ses aptitudes, son esprit et son rayon d'action, entre autres, Mmes Céline Yandza Eckomban, Joséphine Bouanga, Joséphine Mountou Bayonne, Scholastique Dianzinga, Emilienne Raoul, Claudine Munari, Agathe Mabilia Nkouka, Marie Thérèse Avéméka, Emilie Makosso, Sophie Moukoyou Kimbouala, Mambou Aimée Gnali, Flore Emilie Faignond, Marie Léontine Tsiminda, Christianie Colombe, Annick Mongo, Marie Léa Boukoulou, Ida Victorie Ngampolo.

Femme de lettres, Mme Elise Thérèse Gamassa a contribué aux côtés de Mmes Scholastique Dianzinga et Jeanne Dambendzet à la publication d'un bel ouvrage: «La place et le rôle des femmes dans la

société congolaise, 1960-2010». Une œuvre qui dresse le bilan du parcours des Congolaises, les cinquante dernières années d'indépendance nationale et établit un diagnostic sur les maux qui freinent leur émancipation. Mme Elise Thérèse Gamassa, de son propre chef, dans une tribune, en appelle à mettre à la disposition des femmes congolaises tous les outils nécessaires pour éduquer des générations, affronter le quotidien, se battre pour leurs droits fondamentaux, pas toujours respectés.

Par sa culture, Mme Elise Thérèse Gamassa se passionnait pour les choses simples, des petits plaisirs de la vie comme cuisiner des plats de son terroir dans le but de rendre heureux à table M. Pascal Gamassa. A tout cela s'ajoutait le goût de la lecture que Mme Elise Thérèse Gamassa a transmis à ses enfants, la soif insatiable de savoir, la connaissance de la marche du monde avec ce qu'elle implique de progrès et de conflits pour les libertés, la démocratie et la justice sociale. Quant à la musique, surtout la rumba, pour ses paroles moralisatrices, Mme Elise Thérèse Gamassa l'écoutait à certaines heures. Elle lui procurait des bienfaits sur l'humeur et la santé après des journées chargées. M. Pascal Gamassa a fini par la suivre sur cette tendance musicale.

Mme Elise Thérèse Gamassa nous quittant, je découvre avec bonheur que les cérémonies funèbres terminales se dérouleront à Mbaya, village natal de son époux. Mbaya, dans une zone forestière du Sud Congo, porte ainsi le même nom que le siège du Royaume de Mbaya, en terre Gangoulou des Pays de Gamboma. Un Royaume dont l'influence s'étend sur les deux rives de la rivière Nkényi jusqu'à la Léfni.

Peut-être qu'à l'occasion des obsèques de Mme Elise Thérèse Gamassa, pour le symbole et la cohésion nationale, il pourrait être épinglé trois nécessités: invi-

ter aux cérémonies d'inhumation de Mme Elise Thérèse Gamassa à Mbaya le Roi de Mbaya. Quitte à ce que le Roi scelle l'amitié avec le chef de village de Mbaya et consacrer le jumelage des deux localités à l'appellation identique et à la même culture téké.

Ceci dit, que les familles de M. et Mme Gamassa, les parents des autres lignées, amis et connaissances des deux parties trouvent ici l'expression de mes condoléances les plus attristées. Me solidarissant avec eux dans la dure épreuve qu'ils traversent avec la disparition de Mme Elise Thérèse Gamassa.

AM. Pascal Gamassa, Président du Comité d'honneur de l'UPADS, je lui renouvelle les assurances de ma considération et lui traduis ma compassion en ces heures douloureuses pour lui.

Puisse Maman Elise Thérèse Gamassa reposer en paix!

Sa vie s'est arrêtée. Son absence laisse un vide immense.

Mais ses souvenirs restent présents en nous.

Invisible à nos yeux, elle vit dans nos cœurs.

Ses souvenirs immuables.

Yii oboo Nguou Elise Thérèse Gamassa!

Va en paix, Mère Elise Thérèse Gamassa! Traduit en français. Tel que nous le disons, en langue Gangoulou, sur les Terres de Gamboma, donc au village royal de Mbaya, dès lors que le cercueil est descendu dans la fosse.

A la Nation congolaise, comme il est de coutume, d'honorer la mémoire de sa citoyenne Elise Thérèse Gamassa qui aura, sa vie durant, défendu les valeurs de la République et briller par l'exemple. D'abord, en qualité d'enseignante. Ensuite, comme femme politique, en deux étapes, aux options différentes. La première, sur les colonnes du Parti congolais du travail. La seconde, dans les rangs de l'UPADS.

Yii oboo Nguou.

Adieu Maman Elise Thérèse Gamassa!

Joseph OUBARI MARIOTTI
Membre de l'UPADS
Ancien ministre
(Paris)

ITALIE

La mémoire de Giorgio Napolitano dignement saluée

Les funérailles de l'ancien Président d'Italie (2006-2015), Giorgio Napolitano décédé le 22 septembre 2023 à l'âge de 98 ans, ont réuni de nombreux dirigeants du monde à Rome. Ils sont venus rendre un ultime hommage à ce haut personnage, aux côtés de l'ensemble de la classe politique italienne qui a salué sa mémoire. Tous reconnaissent notamment le tempérament doux et pondéré de ce dirigeant historique du Parti communiste italien, l'un des fervents ouvriers de la construction européenne.



Giorgio Napolitano a considérablement marqué l'Italie

Suite à ce décès, la Présidente du Conseil Giorgia Meloni, dirigeante du parti post-fasciste Fratelli d'Italia a présenté «les plus profondes condoléances» de son cabinet à la famille de l'ancien Président. L'actuel Président de la République, Sergio Mattarella, a rappelé l'engagement européen de son prédécesseur, ancien député au Parlement de Strasbourg (France) qui a mené «des batailles importantes pour le développement social, la paix et le progrès en Italie et en Europe». Dans un télé-

gramme à sa veuve, le Pape François, en voyage à Marseille, en France, a quant à lui salué un homme ayant consacré son action politique à préserver «l'unité et la concorde» de son pays.

De son côté, le président français Emmanuel Macron a salué la mémoire d'une «figure éminente de la politique italienne et d'un Européen convaincu». Le chef de l'Etat français a fait le déplacement de Rome pour assister aux funérailles.

Elu en 2006, Giorgio Napolitano était considéré pendant des années comme le garant de la stabilité de l'Italie. Il comptait

prendre sa retraite à l'issue de son premier septennat au printemps 2013, après les législatives. Mais les résultats de ces élections, trop serrés, et l'incapacité des principaux partis à s'accorder sur un éventuel successeur, l'avaient contraint à reprendre du service.

Dans son discours d'investiture, particulièrement dur envers les responsables politiques dont il avait dénoncé «la surdité» face aux exigences du pays, il avait annoncé qu'il ne resterait pas sept ans de plus et avait démissionné en janvier 2015. En effet, avec la démission de Romano Prodi en 2008 après seulement deux

années au gouvernement et l'arrivée de Matteo Renzi en février 2014, et aussi les démissions de Silvio Berlusconi, Mario Monti et Enrico Letta, Giorgio Napolitano a géré une phase singulièrement turbulente pour l'histoire de son pays. Comme chef de l'Etat, il a connu de nombreux gouvernements dans une Italie aux exécutifs chroniquement instables.

Né sous Benito Mussolini le 29 juin 1925, Giorgio Napolitano est reconnu pour sa modération, sa prudence et son sens de l'Etat, il avait été intégré aux Groupes universitaires fascistes comme la plupart des étudiants sous Mussolini, mais s'était en même temps engagé, dès l'âge de 17 ans, dans un groupe de résistants communistes, avant d'entrer au parti en 1945 et d'être élu pour la première fois au Parlement en 1953.

Après les funérailles en juin de l'ancien Président du Conseil Silvio Berlusconi, l'Italie vient de rendre une fois encore, avec le patriotisme qu'on lui connaît, un vibrant hommage à ce Napolitain vénéré par toute la péninsule.

Aristide Ghislain NGOUMA

POINT DE VUE

Des bons et des mauvais coups D'Etat

Voilà qu'on parle de nouveau abondamment de coups d'Etat sur le continent! Comme dans les années 1970-80. En effet, en 1980 par exemple, l'Afrique comptait 19 chefs d'Etat militaires sur 48, c'est-à-dire, plus du tiers (Algérie, Bénin, Burundi, Congo, Egypte, Guinée Equatoriale, Ethiopie, Libéria, Libye, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Rwanda, Somalie, Soudan, Togo, Haute Volta, Zaïre). Ces militaires avaient pris le pouvoir à l'issue d'un coup d'Etat. Les journalistes les appelaient les «hommes en kaki», mais ils n'étaient ni honnis ni bannis. Les sous-préfets renversés étaient abandonnés à leur propre sort en vertu de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats.

Entendons-nous bien! Un coup d'Etat est un acte politique autoritaire, violent ou non, symbolisé par la prise soudaine et illégale du pouvoir politique, en violation des normes constitutionnelles et des lois qui régissent la transmission institutionnelle. Des lois y compris la Constitution qui peuvent opportunément être modifiées. Un coup d'Etat peut donc être militaire ou politique.

La question qui nous intéresse ici est pourquoi certains coups d'Etat sont jugés bons, acceptables, par les Etats voisins et/ou la communauté internationale, tandis que d'autres suscitent la réprobation de cette même communauté internationale qui les trouve mauvais, inacceptables. Certains auteurs de coups d'Etat sont qualifiés de juntes, de putschistes qui sont voués aux gémonies, alors que d'autres sont fréquentables, accueillis avec aménité et empressement dans le club. On les accompagne même avec excitation et contentement le jour de leur intronisation solennelle.

Existe-t-il des critères objectifs pour distinguer un coup d'Etat d'un autre? Ce jugement est-il fonction du degré de violence de l'action ou des causes évoquées par les auteurs du putsch et rejetées par la communauté internationale? Est-ce à la communauté internationale ou aux Etats voisins d'apprécier la justesse d'un coup d'Etat ou aux peuples concernés? On constate que la communauté internationale - du moins celle que l'on qualifie de telle - a ses propres critères qui dépendent de ses intérêts économiques, politiques et géostratégiques. Même sa définition et son appréciation d'un Etat ou d'un gouvernement démocratique sont biaisées et partiales.

Les populations en général, africaines en particulier, jugent les gouvernements selon d'autres critères. Elles applaudissent les coups d'Etat parce qu'elles espèrent que le nouveau régime, civil ou militaire, va restaurer les valeurs cardinales d'un Etat qui va ressouder le tissu social national, qui va abolir les injustices sociales, l'impunité, la corruption et la concussion, le règne des intérêts particuliers, familiaux, ethniques et claniques, le favoritisme, l'irresponsabilité, les détournements de biens publics, la privatisation de l'Etat, etc. Bref, un Etat pour le pays et pour la nation.

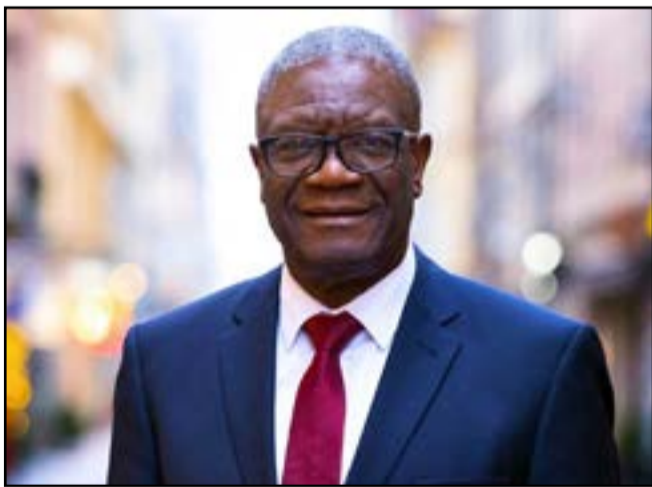
Les espoirs sont souvent déçus parce que les nouveaux maîtres, une fois installés, utilisent les mêmes méthodes et maintiennent les populations dans la pauvreté, la misère, l'indigence et la précarité. La gabegie des pouvoirs en Afrique, la mauvaise gouvernance, les dépenses de prestige et l'impunité sont criardes. La paix, la sécurité et le développement promis, la gouvernance au profit de tous les citoyens, etc... font partie des promesses non tenues. Comme disait l'autre, les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. En définitive y a-t-il des bons et des mauvais coups d'Etat? Dans les années 1970, un professeur de droit s'amusa à poser la question à ses étudiants de première année: Qu'est-ce qu'un bon coup d'Etat? Aucun étudiant ne lui donnant une réponse satisfaisante, le professeur, de façon péremptoire, déclarait: «Un bon coup d'Etat, est un coup d'Etat qui a réussi». A contrario, un mauvais coup d'Etat, c'est celui qui a échoué, c'est une tentative de coup d'Etat. Point final. Content ou mécontent, nul ne peut prétendre avoir le bon droit de dicter sa loi aux autres peuples. L'Histoire s'écrit tous les jours, malgré nous. Et quelles que soient les résistances. Les individus et les leaders politiques ont leurs opinions, les peuples ont les leurs. C'est une question d'intérêts mais aussi de bon sens. Comme il est difficile de ramener le temps en arrière, à reculons! Car ce qui est, est. Ce qui a été est passé. Soyons réalistes!

Guillaume Zala PENZA

RD CONGO

Le Dr Denis Mukwege briguera la magistrature suprême

Le Prix Nobel de la paix 2018, le docteur Denis Mukwege sera candidat à la présidentielle du 20 décembre prochain. Il l'a annoncé lundi 2 octobre 2023 à Kinshasa. Une candidature de dernière minute puisque les compétiteurs sont dans la dernière ligne droite pour déposer les dossiers devant la Commission électorale nationale indépendante (CENI).



Le docteur Denis Mukwege se démarque

La candidature de Denis Mukwege était envisagée depuis plusieurs mois par ses partisans. Après un long moment de suspense, celui qu'on appelle «l'homme qui répare les femmes» a écouté les aspirations de ses nombreux supporters et sera candidat aux côtés de bien d'autres caciques de l'opposition congolaise, tous contre Félix Tshisekedi. Ces dernières semaines, le nom du Dr Mukwege revenait souvent parmi les candidats potentiels. Il n'a pas voulu attendre 2028. Ses soutiens, ceux qui le poussent depuis des années, sont convaincus que c'est cette fois-ci la bonne. «Je ne vais pas attendre 2028. Je ne le fais pas par intérêt, ni pour le pouvoir, mais pour sauver ma patrie. Demain ce sera trop tard, j'y vais maintenant», a-t-il annoncé.

Le programme du Dr Mukwege s'organiserait autour de 12 piliers, dont les deux principaux sont d'une part la paix, la sécurité et la défense, en lut-

tant contre la balkanisation du pays, et d'autre part la justice et l'Etat de droit. Un programme correspondant au combat qu'il mène et à ses prises de

position. Depuis plusieurs années, Denis Mukwege demande la fin de l'impunité. «Je suis un citoyen indigné, révolté», déclare-t-il.

Ils sont désormais près d'une vingtaine à s'être prononcés pour cette présidentielle. Selon les candidats et la CENI, ils sont à ce jour sept à avoir officiellement déposé leur dossier. Parmi les autres candidatures attendues, celles de Moïse Katumbi, Martin Fayulu qui, après avoir boycotté le scrutin, sera finalement en lice. Mais il y aura aussi le candidat qui sera désigné après les primaires d'une partie de la société civile. Et puis, bien sûr, le président sortant Félix Tshisekedi.

Ce dernier est en visite au Katanga, fief de l'opposition, où il est arrivé le 1^{er} octobre à Lubumbashi.

Gaule D'AMBERT

MALI

Nouveau report de la présidentielle

Auteurs des coups d'Etat successifs, en août 2020 et mai 2021, la junte au pouvoir au Mali a annoncé, lundi 25 septembre 2023, le report de l'élection présidentielle prévue en février 2024. Cette échéance est censée marquer le retour des civils à la tête de ce pays en proie au jihadisme et à une crise multidimensionnelle profonde. Il s'agit d'un nouvel ajournement de la part des militaires par rapport aux engagements pris sous la pression de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue d'un transfert du pouvoir.

D'après le colonel Abdoulaye Maïga, porte-parole du Gouvernement, «les dates qui avaient été retenues, le 4 et le 18 février 2024 pour les deux tours

connaîtront un léger report pour des raisons techniques». Parmi ces raisons techniques, les autorités de transition citent les facteurs liés à l'adoption en 2023 d'une

nouvelle Constitution et à la révision des listes électorales, mais aussi un litige avec une société française (Idemia) impliquée, selon elles, dans le processus au niveau du recensement.

Les nouvelles dates de l'élection présidentielle feront l'objet d'un communiqué ultérieurement, a dit le Gouvernement. Les autorités renoncent également, à organiser avant la présidentielle des élections législatives, initialement prévues fin 2023. Elles décident d'orga-

niser, l'élection présidentielle pour sortir de la Transition. Les autres élections feront certainement l'objet d'un autre chronogramme qui sera établi par les nouvelles autorités, sous les directives du nouveau Président de la République. Il s'agit d'un nouveau retard sur le calendrier annoncé par la junte.

Les militaires s'étaient déjà engagés à céder la place à des civils élus après des élections présidentielle et législatives, initialement programmées en février 2022. Mais, la junte dirigée par le colonel Assimi Goïta avait finalement fait savoir fin 2021, être dans l'incapacité de respecter le calendrier convenu avec la CEDEAO. Elle avait même envisagé de se maintenir plusieurs années supplémentaires, le temps, selon elle, de mener les

profondes réformes nécessaires.

Début 2022, la CEDEAO avait infligé de lourdes sanctions commerciales et financières qui avaient durement éprouvé le Mali. Elle les avait levées au mois de juillet suivant quand les militaires avaient consenti à partir en mars 2024, et avaient annoncé un calendrier électoral fixant la présidentielle à février. La junte avait aussi fixé à mars 2023 un référendum constitutionnel qui a finalement eu lieu en juin.

Alors que la présidentielle est différée, le Mali reste en butte à la violence au Centre et à l'Est, et fait face dans le Nord à une reprise des hostilités par les groupes séparatistes et une intensification des activités jihadistes.

Alain-Patrick MASSAMBA

INFRASTRUCTURES

Remise provisoire des tours jumelles à la SEDIC

Sous la supervision du ministre d'Etat Jean Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement du territoire des infrastructures, la Délégation générale aux grands travaux (DGGT) a procédé le 27 septembre 2023 à Brazzaville, à la remise provisoire des Tours jumelles implantées au bord du fleuve Congo à Mpila-Chacona, dans le 6^e arrondissement, Talangaï, à la Société d'exploitation et de développement des infrastructures du Congo (SEDIC), en vue de sa mise en service et exploitation. C'était en présence de tous les membres de la Commission nationale de réception des ouvrages finis. Ces tours jumelles ont été visitées le mardi 26 septembre par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso.



Une vue des tours jumelles

Exécutées par l'entreprise Beijing construction engineering group (BCEG) depuis 2015, les tours jumelles sont bâties sur une superficie au sol de 121.800 m². L'ouvrage présente des caractéristiques techniques peu spéciales. Dans la première Tour, vingt-cinq étages seront réservés exclusivement aux bureaux. Dans la seconde Tour, par contre, vingt-cinq niveaux abriteront un hôtel 5 étoiles, d'une capacité d'accueil de 349 chambres, parmi lesquelles 20 suites présidentielles; 105 suites ministérielles et 249 chambres standards.

La procédure de transfert a consisté en la visite technique des ouvrages et équipements des tours jumelles, des locaux techniques et autres aménagements extérieurs, la remise à la SEDIC de l'ensemble des ouvrages bâtis, les équipements spécifiques immobiliers ainsi que d'un trousseau de clés, et la signature du procès-verbal de transfert. La SEDIC s'engage à prendre toutes les dispositions techniques afin d'assurer de façon optimale l'exploitation des tours jumelles, notamment la maintenance et l'entretien périodiques à court et à long terme, la sécurisation contre les actes de vandalisme de tous les ouvrages d'installation sur le site, a indiqué Simon Pierre Loufoua, coordonnateur technique à la DGGT. «Les bénéficiaires faciliteront, en tout temps jusqu'à la réception définitive des tours jumelles et ses équipements, l'accès aux experts du maître d'œuvre TGT et de l'entreprise BCEG aux ouvrages et équipements en exploitation», a-t-il poursuivi.

De son côté, le ministre d'Etat Jean Jacques Bouya a félicité l'entreprise BCEG qui a porté des solutions et la mission de contrôle qui a été toujours présente pour avoir à la fin, un ouvrage de qualité. «Nous devons avoir de l'expertise. Dans notre pays nous souffrons de cette capacité à ne pas pouvoir pérenniser les acquis. Les tours jumelles sont une œuvre monumentale, moderne. Nous devons créer à travers cette structure, une véritable richesse nationale. C'est un challenge», a-t-il souligné.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

ASSOCIATION CONGOLAISE POUR LES DROITS ET LA SANTE

Sensibiliser et promouvoir l'accès aux services de santé reproductive

La Journée mondiale de la contraception a été célébrée le 26 septembre et la Journée internationale de l'avortement sécurisé le 28 septembre. A Brazzaville, une table-ronde sur les avortements clandestins a été organisée le 29 septembre 2023 par l'Association congolaise pour les droits et la santé (ACDS), avec l'appui de l'ambassade de France au Congo, à l'occasion de la célébration de la campagne des droits en santé reproductive au Congo. Cette table ronde a été placée sous la houlette du Dr Paul Oyéré Moké, directeur général de la population, en présence de Chandrelle Mountoula, secrétaire exécutive de l'ACDS.



Photo de famille à l'ouverture de la table ronde

COMMISSION TECHNIQUE DU GABAC

Faire de la CEMAC une forteresse imprenable contre la criminalité financière organisée

En sa qualité de ministre de l'Economie et des finances de la République du Congo et de président en exercice du Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (GABAC), Jean-Baptiste Ondaye a lancé vendredi 29 septembre dernier à Brazzaville, les travaux de la 19^e plénière de la commission technique du GABAC. Cette plénière est la suite logique des discussions de trois jours des deux groupes de travail: le Groupe de travail sur les évaluations et la conformité (GEC) et le Groupe de travail sur les risques, tendances et méthodes (GRTM).

En dehors des évaluations et par-delà l'analyse des risques, des tendances et méthodes, les échanges ont porté également sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de la 18^e plénière de la commission technique tenue en Avril 2023 à Libreville la capitale politique du Gabon, qui abrite le siège du GABAC. En présence d'André Kanga, actuel secrétaire permanent du GABAC et des délégations des pays membres de l'institution, Jean-Baptiste Ondaye a lancé un appel solennel à l'endroit des Etats de la CEMAC. « (...) Je saisis la présente occurrence pour lancer un appel à l'endroit de nos Etats afin que les efforts en cours visant à faire de notre sous-région une forteresse imprenable contre la criminalité financière organisée, avec sa cohorte de menaces d'ordre économique et sécuritaire, soient poursuivis avec plus

de vigueur et de pragmatisme», a-t-il souligné.

Le relèvement de ce défi est tributaire, entre autres, du renforcement des synergies entre les acteurs étatiques et non étatiques; de la mise à la disposition des instances nationales et communautaires dédiées à la lutte contre "l'argent sale" et ses sous-produits; d'assurer le renforcement des capacités de l'expertise devant mener ce combat, à la fois rude et complexe, aussi bien au niveau des Etats qu'à l'échelle communautaire.

Dans son discours de circonstance, le président en exercice du GABAC a énuméré quelques actions mises en œuvre par la République du Congo pour corriger les défaillances constatées dans le dispositif de lutte contre les antivaleurs, dont la lutte contre le blanchiment de capitaux. Il s'agit de: l'achèvement du processus d'évaluation nationale de lutte contre le blan-



Photo de famille à l'ouverture des travaux

chiment des capitaux et de financement du terrorisme (ENR); la mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme assortie d'un plan d'actions triennal; la promulgation de la loi n°28-2021 du 12 mai 2021 portant régime juridique du gel des avoirs ou des actifs liés au terrorisme et à son financement; l'organisation en novembre 2022 de la session inaugurale du comité de coordination des politiques nationales de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement de la prolifération des armes de destruction massive. Créé par acte additionnel n°9/00/CEMAC-086/CCE02 du 14 décembre 2000, le GABAC

est le prolongement du Groupe d'action financière (GAFI) dans la sous-région Afrique centrale. Ce dernier est l'instance faitière à l'échelle mondiale de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ainsi que contre le financement de la prolifération des armes de destruction massive, créé en juillet 1989. Entant qu'institution communautaire, le GABAC a pour rôle d'assurer l'intégrité du système financier au sein des Etats membres de la CEMAC. Il s'agit du Cameroun, du Gabon, de la Guinée Equatoriale, de la République centrafricaine, de la République du Congo et du Tchad.

Gaule D'AMBERT

MINISTRE DU BUDGET

Evaluer le niveau d'avancement des réformes engagées

Sous le patronage de Ludovic Ngatsé, ministre du Budget, des comptes publics et du portefeuille public, le premier comité de pilotage des réformes budgétaires, comptables et du portefeuille public s'est tenu le 26 septembre 2023 à Brazzaville. L'objectif visait à évaluer le niveau d'avancement des réformes engagées en vue de mettre à jour le plan d'action et la matrice des réformes. C'était en présence de Thomas Bandia, coordonnateur du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) et d'un représentant de la Banque mondiale.

Le ministère du Budget va réaliser les réformes suivantes: réforme budgétaire devant conduire le pays à basculer en budget programme au 1^{er} janvier 2024; réforme comptable qui vise à doter le secteur public d'une comptabilité patrimoniale; réforme du système de gestion des marchés publics; réforme du portefeuille public publique; réforme du secteur des jeux de hasards et réforme des systèmes d'information de gestion, principalement des finances

publiques. L'essentiel de ces réformes découle des prescriptions du Programme de réformes économiques et financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), principalement, les réformes prévues par les directives communautaires portant cadre harmonisé de gestion des finances publiques, a dit Ludovic Ngatsé. La réforme du portefeuille public, a poursuivi le ministre, va doter le secteur public, le pays d'un cadre légal, de gouvernance des



Les membres du comité de pilotage

entreprises publiques et établissements publics introduisant les standards les plus évolués et appliqués internationalement. Quant à la réforme du secteur jeux de hasard, elle visera à moderniser ce secteur, avec pour objectif la lutte contre l'économie souterraine, le blanchiment

d'argent et les comportements déviants pour l'amélioration des ressources de l'Etat, en vue d'une meilleure contribution de ce secteur au développement économique et social du Congo.

A.N'K-K

Quatre communications ont été présentées dans le but de promouvoir et de défendre les droits reproductifs: «Les grossesses non désirées et non planifiées: déterminants et conséquences», par Prinelly Bizonzi, défenseuse des droits des femmes et filles; «Contraception et santé», par le Dr Allégra Nzambila; «Les conséquences des avortements clandestins sur la santé et le bien-être des femmes», par Francis Kibangou, Psychologue-Clinicien et «Les défis liés à l'accès aux produits contraceptifs et services de santé reproductive au Congo», par Gaël Mboumba, juriste à l'ACDS. Pour Prinelly Bizonzi, selon les

résultats de l'enquête sur les avortements clandestins réalisés par l'association Avenir Nepad en 2020, 146 jeunes filles et femmes enquêtées dans 9 arrondissements de la ville de Brazzaville, ont eu recours à ces pratiques: 17,4% étaient des élèves; 20,8% des étudiants; 0,7% fonctionnaires de l'Etat; 1,3% travaillaient dans les structures privées et 18,8% des commerçantes. Elle a recommandé entre autres de réaliser les sessions de sensibilisation sur l'éducation sexuelle dans les écoles, les quartiers, les marchés domaniaux, et les centres de santé intégrés (CSI). Le juriste Gaël Mboumba a, quant

à lui, relevé plusieurs défis qui sont légaux, structuro-institutionnels, économiques et éducatifs. «Le manque d'accès aux produits contraceptifs et services de santé reproductive empêche les Hommes de réaliser leurs droits fondamentaux et nuit au contrôle des décisions concernant leur santé sexuelle et reproductive.», a-t-il dit. Le Dr Paul Oyéré Moké a indiqué que pour ce qui est de la contraception, le Congo a fait un pas en avant depuis 2010, en levant la barrière juridique et légale qui interdisait la propagande anticonceptionnelle. Une loi a été votée au parlement et promulguée le 17 novembre 2010 autorisant la

propagande anticonceptionnelle, appelée communément Loi Zoula. Malgré la volonté affichée par le Gouvernement à travers le ministère de la Santé et ses partenaires, a-t-il dit, il reste de nombreux défis à surmonter: la prévalence contraceptive est encore relativement faible sur l'ensemble du territoire national, la mortalité maternelle est encore élevée, le taux d'avortement est de 25,9% dans la tranche d'âge de 15 à 19 ans et 31,3% dans celle de 20 à 24 ans. La mortalité maternelle dans la tranche d'âge de 10 à 24 ans représente 25% et 10% dans celle de 10 à 15 ans.

A.N'K-K

FORUM DU PARTENARIAT

UE-CONGO: un bilan en évolution

L'Union européenne (UE) a organisé du 3 au 4 octobre 2023 un forum de partenariat UE-Congo, dans le cadre de leur 60^e anniversaire. Le but était de présenter et de valoriser ce partenariat en offrant une vision du portefeuille des projets soutenus par l'UE au Congo. Prélude à ce forum, Giacomo Durazzo accompagné de ses collaborateurs, a animé une conférence de presse le 27 septembre 2023 au siège de l'UE.



Pendant la conférence de presse.

Le forum de partenariat UE-Congo donne l'opportunité aux partenaires de l'UE au Congo de présenter leurs activités et leurs résultats; de démontrer l'impact du partenariat UE-Congo; promouvoir l'échange et le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les acteurs du développement (synergie, réseautage).

L'événement a rassemblé l'ensemble des acteurs et partenaires de l'UE autour des questions et défis d'intérêts communs pour réfléchir à comment mieux travailler ensemble pour améliorer les conditions de vie des populations. Sept ateliers thématiques ont été exposés sur des sujets relatifs aux défis et aux opportunités de développement dans les principaux acteurs d'intervention de l'UE avec une session spéciale concernant les médias en

présence de Jocelyn Grange, directeur Afrique de l'Agence française de développement des médias (CFI).

En soixante ans de partenariat, les choses ont évolué entre le Congo et l'UE, a indiqué Giacomo Durazzo. «Nous avons construit ensemble dans un véritable partenariat. La coopération s'adapte aux circonstances et à l'évolution du temps. Nous sommes arrivés à un stade de maturation dans lequel nous avons des programmes de coopération avec toute une série de projets».

L'UE accompagne le Congo dans la gestion des forêts à travers le programme l'APV-FLEGT qui est un programme en exécution depuis 10 ans. Ce programme appuie le Congo dans l'exploitation durable des forêts en vue de répondre aux normes et aux exigences du marché européen. «Le Congo est bien avancé et c'est le premier pays dans la région qui est certifié. Une grande partie

des forêts est bien gérée», a-t-il dit.

Dans le secteur agricole, il y a une évolution positive, puisque les autorités congolaises font que l'agriculture soit diversifiée et intensifiée.

Le portefeuille du programme de l'UE en cours avoisine 150 millions d'euros et touche plusieurs secteurs. «L'UE continuera à être présente au Congo et à travailler dans de nombreux domaines. L'Afrique est une terre-plein d'avenir. C'est une terre qui a besoin de se développer, de se renforcer. On a un destin commun entre l'UE et l'Afrique, des enjeux et des défis communs», a affirmé l'ambassadeur de l'UE.

L'ouverture officielle de ce forum a eu lieu le 3 octobre, au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, en présence de plusieurs membres du Gouvernement.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

PRODIVAC

Vers le recrutement d'une assistance technique pour lever les contraintes

Le Projet de développement intégré des chaînes de valeur agricoles au Congo (PRODIVAC) a tenu du 27 au 28 septembre 2023 à Brazzaville un atelier de sensibilisation et de validation des termes de références (TDR) relatifs au recrutement d'une assistance technique chargée d'élaborer et actualiser les plans de développement local dans les quatre départements de la zone d'intervention du projet (Pool, Bouenza, Plateaux et Brazzaville).



Dr ingénieur Christian Ilitch Nguinda-Akany, Alphonse Boumandouki et Simon Mountandi

C'est Alphonse Boumandouki, conseiller économique et financier du Préfet de Brazzaville qui a ouvert et clôturé les travaux. Il était assisté de Simon Mountandi, chef de service agriculture à la Direction de l'agriculture et de l'alimentation urbaine (DAAU) de la Commune de Brazzaville et du Dr ingénieur Christian Ilitch Nguinda-Akany, coordonnateur du PRODIVAC. Plus d'une trentaine de participants ont pris part à cet atelier. Ils ont suivi une présentation faite par Nazaire Mbemba, expert en développement du secteur privé et entrepreneuriat du PRODIVAC, sur la démarche pour l'élaboration d'un plan de développement local. A l'issue de cette présentation, les participants ont exprimé leurs préoccupations et faire quelques commentaires sur le document. L'expert a également présenté les TDR relatifs au recrutement d'un cabinet chargé d'élaborer et d'actualiser les plans de dé-

veloppement local dans la zone du projet. Ce qui a conduit à la validation du document.

Dans son mot de circonstance, le Dr ingénieur Christian Ilitch Nguinda-Akany a souligné que les collectivités territoriales sont chargées du développement local et à ce titre, diverses compétences ont été transférées aux départements et communes par l'Etat. Dans ce contexte, l'Etat alloue aux collectivités et départements des dotations globales au fonctionnement et à la réalisation des projets de développement socioéconomiques et culturels. «Les collectivités ne disposent pas d'un processus de planification à moyen et long terme. Un programme annuel de budget est élaboré par tous, pour la recherche des financements, sans que les requêtes n'aboutissent effectivement», a-t-il indiqué. Ouvrant les travaux, Alphonse Boumandouki a d'abord salué la délégation du PRODIVAC pour cette noble initiative qui est destinée à contribuer au développement des collectivités locales. Ensuite, il a affirmé que

la déclinaison du Plan national de développement (PND) 2022-2026 au niveau des collectivités locales est un impératif du passage à une décentralisation effective et à un développement territorial harmonieux.

Poursuivant son propos, il a rappelé qu'après plusieurs décennies d'expérimentation de ce processus, on constate que son effectivité n'est pas encore satisfaisante, à cause entre autres, des difficultés rencontrées par les collectivités locales dans le transfert des moyens relatifs aux compétences correspondantes. «Ces collectivités peinent à se doter d'outils appropriés de planification indispensables pour garantir la pertinence de la cohérence de leurs actions, précisément les plans de développement local ainsi que les schémas d'aménagement et de l'urbanisme», a-t-il dit.

Le PRODIVAC est un projet du Gouvernement de la République du Congo, sous financement de la Banque Africaine de Développement (BAD).

A.NK.-K.

AVIS DE DISSOLUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIAL «TELEPLUS ELECTRONICS»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de CINQ MILLIONS (5 000 000) de francs CFA
Siege social : 48, boulevard Denis SASSOU NGUESSO centre-ville, Brazzaville (République du Congo)
RCCM : CG-BZV-01-2010-B12-00261.

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville huit juin deux mille vingt-trois (08/06/2023) portant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire d'une Société A Responsabilité Limitée dénommée « TELEPLUS ELECTRONICS ». Monsieur OUMAR BATHILY, a été nommé Administrateur et Liquidateur de la société et le siège fixé au 48, boulevard Denis SASSOU NGUESSO Centre-ville. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le quatre septembre deux mille vingt-trois (04/09/2023). La dissolution

a été inscrite à la même date au régime de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-01-2010-B12-00261. A compter de cette date, la société a été engagée dans le processus de liquidation. En vertu de l'article 78 de l'Acte Uniforme portant procédures collectives d'apurement du passif, tous les créanciers sont tenus de produire leurs créances au siège de la liquidation dans un délai de trente (30) jours, à compter de la publication des présentes.

NECROLOGIE

Monsieur Christian Epouma, Président national de l'association des parents d'élèves et étudiants du Congo, en sigle APEEC, a la profonde douleur d'informer les communautés parentales de Brazzaville et des départements, unies et organisées au sein de l'APEEC, le décès de Norbert Bonazébi, président du bureau coordonnateur communal de l'APEEC de Brazzaville. Le décès est survenu le vendredi 22 septembre 2023 au CHU de Brazzaville, des suites d'une pénible maladie.

La veillée mortuaire se tient rue Prosper Mbakoulou, entre l'arrêt ex-Hôtel Kossa et le terminus Mamvoua, quartier Mantsimou, dans le 8^e arrondissement Madibou, à Brazzaville. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Maître Talitha Emma Sarah MALONGA Notaire, exerçant en l'Etude de Maître Felix MAKOSSO LASSI, Notaire,

titulaire d'un Office à Brazzaville sis au n°68 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, enceinte SOPECO, centre-ville, face

Congo Telecom, République du Congo B.P : 1444, Tel. 00242 06.481.46.10.

HONGBO INTERNATIONAL OIL ENGINEERING TECHNOLOGY SOCIETE A RESPONSABILITEE

AU CAPITAL DE : 1.000.000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : Tchiamba NZASSI, Village Tando Mboma
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM N° CG-PNR-01-2017-B12-00161

Suivant le procès-verbal des décisions Mixtes de la société : HONGBO INTERNATIONAL du 27 Septembre 2023, enregistré en date du 29 Septembre 2023 à Pointe-Noire, sous le folio 186/16 n°7410 au bureau de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre du Centre-Ville, l'Assemblée Générale des associées a décidé :

1- D'approuver les cessions ci-dessous: - Cession de la totalité des parts, soit Cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de Cinq Mille (5.000) Francs CFA, détenu par Madame XIAO XIANG au sein de la société HONGBO ainsi que les droits et obligations qui y sont rattachés, à Monsieur XIAO ZHENG, qui les accepte.

- Cession de la totalité des parts, soit Cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de Cinq Mille (5.000) Francs CFA, détenu par Madame XIAO YU au sein de la société HONGBO ainsi que les droits et obligations qui y sont rattachés, à Monsieur XIAO ZHENG, qui les accepte.

2- De mettre à jour les statuts et de modifier corrélativement entre autres les articles 6 (apport) et 7 (Capital). 3- De nommer en qualité de gérant à compter de ce jour Monsieur XIAO ZHENG, de nationalité chinoise, né le 8 Avril 1993 à HUNAN, en chine, titulaire d'un passeport N° E56121944 délivré le 21 Juillet 2015 à HUBEI, en remplacement de Madame XIAO YU.

4- De conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant les décisions ci-dessous adoptées, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou autres s'il y a lieu Dépôt du procès-verbal des décisions Mixtes des Associées dûment enregistré et des statuts mis à jour a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et attestation de la demande de modification a été constatée sous le numéro d'arrivée CG-PNR-01-2023-M-02705.

Fait à Pointe-Noire, le 2 Octobre 2023.

Pour avis,

Le notaire

10^e ANNIVERSAIRE D'ERECTION DU DIOCESE DE GAMBOMA

Mgr Javier Herrera Corona a ordonné 3 diacres et 5 prêtres

Erigé en février 2013, par Sa Sainteté le Pape Benoît XVI, d'heureuse mémoire, le diocèse de Gamboma a accompli dix ans d'existence ayant coïncidé avec le dixième anniversaire de l'épiscopat de Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, ordonné évêque avec prise de possession canonique du siège épiscopal, en avril 2013, à Gamboma. Pour commémorer cet heureux événement, placé sur le thème: «Synodalité: communion, participation et mission dans le contexte du diocèse de Gamboma», une messe a été présidée par Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, à la Place de la cathédrale Saint Pie X de Gamboma. Au cours de cette messe, le nonce apostolique a ordonné trois diacres et cinq prêtres. C'était dimanche 1^{er} octobre 2023, 26^e dimanche du temps ordinaire de l'Année liturgique-A-.

Ont concélébré la messe, NN.SS. Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, vice-président de la CEC, ainsi que de nombreux prêtres venus de différents diocèses du pays dont les abbés Godefroy Ondaye, Félix Maboundou, vicaires généraux de Gamboma, de Kinkala, Barthel Christel Ganao et Christophe Maboungou, recteurs des Grands séminaires de théologie Cardinal Emile Biayenda et de philosophie Mgr Georges Firmin Singha, Brice Armand Ibo, formateur résidant au Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda et bien d'autres. Ont reçu des mains du nonce apostolique, l'ordination diaconale, les abbés Etienne Samba, Fiston Gérard Ngakonomo, Habib Lionel Matoumona Bitoumou et l'ordination presbytérale les abbés Guelor Archange Ongoka, Christ-Michel Moutassi Mossossa, Jenner Wanderman Obambi, Juvenal Jean-Baptiste Mfouka et

de bienvenue en cette heureuse et solennelle circonstance ayant rassemblé plusieurs autorités civiles et militaires venues aussi bien de la localité que d'autres horizons du pays. Il a rendu un vibrant hommage à Mgr Urbain Ngassongo pour les efforts consentis dans l'œuvre d'évangélisation pendant ses dix ans d'épiscopat. Au nom du curé de la cathédrale, l'abbé Nerya Baruch Nakoutala, vicaire de la cathédrale Saint Pie X, a prononcé le mot d'accueil au cours de cette auguste assemblée.

Mgr Javier Herrera Corona (RDC), de l'archidiocèse de Brazzaville et d'autres diocèses du pays, aux côtés des religieux, religieuses de diverses congrégations et des fidèles laïcs aussi bien de la paroisse cathédrale que d'autres paroisses du diocèse festif. Après l'appel des candidats tant au diaconat qu'au presbytérat par un diacre, l'abbé Godefroy Ondaye, vicaire général du lieu, a procédé à une brève présentation de chacun d'eux. Puis, il a prononcé les formules appropriées à



Mgr Javier Herrera Corona



Mgr Bienvenu Manamika

notre mère, vous présente nos frères Etienne, Fiston, Habib et demande que vous les ordonnez pour la charge du diaconat», a déclaré le vicaire général. «Savez-vous s'ils ont les aptitudes requises?» a renchéri le nonce apostolique. Après une brève présentation des candidats, le vicaire général a répondu: «Les chrétiens qui les connaissent ont été consultés, et ceux à qui il appartient d'en juger ont donné leur avis. Aussi, j'atteste qu'ils sont dignes d'être ordonnés diacres». Après avoir recueilli le consentement des ordinands à s'engager au célibat et la manifestation de leur résolution en avançant d'un pas, le nonce apostolique a conclu: «Avec l'aide du Seigneur Jésus, nous les choisissons pour l'ordre des diacres». Les mêmes formules ont été prononcées pendant l'exécution du rite de l'ordination presbytérale, au cours duquel Guelor Archange, Christ-Michel, Jenner Wanderman, Juvenal Jean-Baptiste et Hermeland Baylon ont été jugés dignes d'être ordonnés prêtres. Ces rites se sont poursuivis par l'engagement au célibat, l'engagement des ordinands au diaconat et au presbytérat.

Au cours de l'homélie extraite de l'évangile selon saint Matthieu 21, 28-32, Mgr Javier Herrera Corona a exprimé sa joie de présider cette eucharistie marquant les dix ans d'érection de ce jeune diocèse du Congo et de fouler pour la première fois le sol de cette cité cosmopolite témoin de l'histoire de l'évangélisation de cette portion de terre de la partie septentrionale

du pays. S'adressant aux futurs diacres et prêtres, il les a encouragés d'être et de demeurer des véritables artisans de l'amour et de la gloire de Dieu dans leurs différents milieux de vie et de conduire avec abnégation, courage, enthousiasme et zèle apostolique le troupeau de Dieu que l'Eglise leur confie vers de verts pâturages.

Après l'homélie, a été exécutée la suite des rites d'ordination diaconale et presbytérale, marqués par: la litanie des saints, l'imposition des mains, la vêtue des ornements diaconaux et sacerdotaux, la remise de l'évangélaire (aux nouveaux diacres), la prière d'ordination aussi bien diaconale que presbytérale, l'onction des mains avec le saint chrême (pour les nouveaux prêtres), la remise de la patène et du calice (aux nouveaux prêtres), le tout couronné par le baiser de paix entre le célébrant, les co-célébrants et les nouveaux diacres, prêtres, comptés parmi les membres du clergé diocésain de Gamboma.

Vers la fin de la messe, au nom des sept nouveaux ordonnés, l'abbé Jenner Wanderman Obambi a prononcé le mot d'usage. Il a remercié Dieu le Père d'avoir rendu possible cette messe d'ordination qui marque le point culminant de leur marche vers le diaconat et le sacerdoce. Il a exprimé sa gratitude au nonce apostolique d'avoir présidé cette eucharistie, à l'évêque du lieu pour les avoir acceptés au sein du clergé diocésain de Gamboma et pour sa sollicitude paternelle tout au long de leur cheminement. Au président de la CEC, représentant tous les évêques du Congo, pour sa présence à cette messe. A leurs formateurs respectifs pour leur avoir transmis la connaissance nécessaire qui fait d'eux aujourd'hui ce qu'ils sont devenus et à leurs parents pour leur avoir ouvert largement les portes qui les ont permis d'accéder au diaconat et au sacerdoce.

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou ayant représenté tous les évêques du Congo a demandé aux nouveaux ordonnés de ne pas s'attarder à ne commémorer que leur anniversaire de sacerdoce, mais à porter aussi une attention particulière sur leur anniversaire de baptême.

Mgr Urbain Ngassongo a mis en garde le peuple de Dieu sur le repli identitaire qui est une expression de la médiocrité. Il a prôné l'universalité de l'Eglise qui est Une et indivisible et a brossé un pan de l'histoire du terroir. «C'est en octobre 1956 qu'eut lieu la première célébration eucharistique sur ce terrain qui abrite la cathédrale aujourd'hui» a rappelé l'ordinaire de Gamboma, avant de donner la signification du balai et de la croix qu'il avait en main.

S'exprimant en dernier, Mgr Javier Herrera Corona a exhorté les nouveaux ordonnés à aller de l'avant pour répandre davantage le parfum du règne de Dieu partout où besoin sera.

Gislain Wilfrid BOUMBA
(De retour de Gamboma)

si, a-t-il remercié Mgr Urbain Ngassongo pour les efforts consentis durant les dix ans. Des efforts qui se traduisent dans l'évangélisation, l'éducation et la santé. A la fin de la messe, Mgr Urbain Ngassongo qui a clos la série des allocutions avant celle du nonce apostolique et après celle de l'archevêque de Brazzaville, a rappelé que la première messe fut célébrée dans cette église Saint Pie XI de Gamboma le 1^{er} octobre 1956. Il a rendu hommage aux

terre d'hospitalité, terre d'asile pour toutes les tribus, ville cosmopolite, où l'on trouve un vrai brassage culturel, l'unité dans la diversité, d'où une richesse culturelle et spirituelle, donc une cité de Dieu. Ceci grâce à l'évangélisation. Ces dix ans d'érection du diocèse de Gamboma nous aident à consolider l'amour du prochain, l'unité dans la diversité, la paix, expression manifeste du vivre ensemble, que prône le président Denis Sassou Nguesso. Gamboma compte beaucoup sur l'Eglise pour son développement», a dit le maire. Aus-

si, a-t-il remercié Mgr Urbain Ngassongo pour les efforts consentis durant les dix ans. Des efforts qui se traduisent dans l'évangélisation, l'éducation et la santé. A la fin de la messe, Mgr Urbain Ngassongo qui a clos la série des allocutions avant celle du nonce apostolique et après celle de l'archevêque de Brazzaville, a rappelé que la première messe fut célébrée dans cette église Saint Pie XI de Gamboma le 1^{er} octobre 1956. Il a rendu hommage aux

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou ayant représenté tous les évêques du Congo a demandé aux nouveaux ordonnés de ne pas s'attarder à ne commémorer que leur anniversaire de sacerdoce, mais à porter aussi une attention particulière sur leur anniversaire de baptême.

Mgr Urbain Ngassongo a mis en garde le peuple de Dieu sur le repli identitaire qui est une expression de la médiocrité. Il a prôné l'universalité de l'Eglise qui est Une et indivisible et a brossé un pan de l'histoire du terroir. «C'est en octobre 1956 qu'eut lieu la première célébration eucharistique sur ce terrain qui abrite la cathédrale aujourd'hui» a rappelé l'ordinaire de Gamboma, avant de donner la signification du balai et de la croix qu'il avait en main.

S'exprimant en dernier, Mgr Javier Herrera Corona a exhorté les nouveaux ordonnés à aller de l'avant pour répandre davantage le parfum du règne de Dieu partout où besoin sera.



Abbé Etienne Samba



Abbé Fiston Gérard Ngakonomo



Abbé Habib Lionel Maroumona



Abbé Christ-Michel Moutassi Mossossa



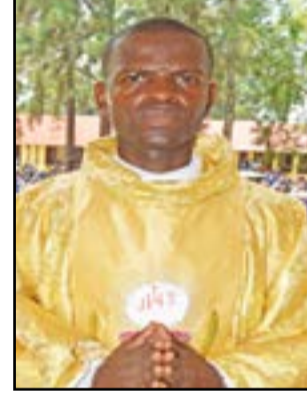
Abbé Guelor Archange Ongoka



Abbé Hermeland Baylon Filankembo



Abbé Jenner Wanderman Obambi



Abbé Juvenal Jean-Baptiste Mfouka

Hermeland Baylon Filankembo. C'est Félicien Ondzié, maire de Gamboma, qui a prononcé le mot

Dans la foule des participants à la messe animée par la chorale diocésaine de Gamboma, pouvaient

être distinguées des délégations venues de Kinshasa en République Démocratique du Congo

l'exécution de ces deux rites d'ordination. «Père-évêque, la Sainte Eglise,

ANNIVERSAIRE

Dix ans pour le Diocèse de Gamboma et son évêque

Le dimanche 1^{er} octobre 2023, 26^e dimanche du temps ordinaire, le diocèse de Gamboma a commémoré un double événement: l'anniversaire de l'érection du diocèse et celui de la nomination de Mgr Urbain Ngassongo, comme évêque du lieu. La messe qui a eu pour cadre la cour de la cathédrale Saint Pie X de Gamboma, a connu la présence de NN.SS. Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon et de Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, de la Province ecclésiastique du Centre (PEC) et président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC).

Les autorités civiles, militaires et politico administratives de la localité ont rehaussé de leur présence l'éclat de ce double événement. On pouvait noter le sous-préfet et le maire de la communauté urbaine de Gamboma, Félicien Ernest Ondzié; le Général de brigade Gervais Akouangué, commandant de la Gendarmerie nationale et

bien d'autres notabilités. On pouvait lire sur la banderole: «Communion, participation et mission dans le contexte du diocèse de Gamboma».

Au début de la célébration, M. Félicien Ernest Ondzié s'est exprimé en indiquant que ce moment de prière et de méditation était un moment de bonheur, qui de toute évidence



Une vue de la cathédrale Saint Pie X de Gamboma

nous réconcilie et concilie davantage avec Dieu. «Saint Augustin, figure de proue du temps médiéval estime que le divin est en chacun de nous. Depuis les temps anciens, la

recherche de Dieu a toujours été une préoccupation des populations de Gamboma. Dans leur désir ardent et leur quête perpétuelle du divin père, Gamboma est devenue une

SESSION DE FORMATION DES ECONOMES ET DES CHARGES DU PATRIMOINE DIOCESAINS

Pour la maîtrise et la bonne gestion des biens patrimoniaux

Après une première session des évêques du Congo consacrée à la bonne gestion des biens patrimoniaux et temporels de l'Eglise, les économistes, les chargés de projets et du patrimoine diocésains ont à leur tour bénéficié de l'expertise de Catholic Relief Services (CRS) rwanda, du 12 au 15 septembre 2023, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville.

Initiée par la Conférence épiscopale du Congo (CEC), en partenariat avec Catholic Relief Services (CRS) Congo, une organisation mondiale d'aide humanitaire (Secours catholique américain), cette session a connu la participation d'une trentaine de personnes (économistes, chargés de projets et patrimoine diocésains) et placée sous le thème: «Formation sur les systèmes et les outils de gestion professionnelle du patrimoine de l'Eglise». C'est l'expertise rwandaise en matière de gestion du bien commun qui a été mise à contribution, comme l'ont voulu les évêques du Congo de voir un clergé et un laïcat bien formés. Elle a été animée par M. Innocent Nzabagerageza, chargé du partenariat de CRS rwanda, assisté de Mme Pascasie Musabyemungu, coordonnatrice du bureau technique de renforcement des capacités au sein de l'Eglise du Rwanda, en qualité de Co-facilitatrice et de Mgr Célestin Hakizimana, évêque de Gikongoro, chargé de la commission économique et plan stratégique au Rwanda, en qualité de Co facilitateur. En présence de Mme Doris Dalia Mboungou, chargée de la formation des partenaires, représentante de CRS-Congo. C'est dans sa vision stratégique d'atteindre ses objectifs d'ici à l'horizon 2030 que Catholic Relief Services (CRS) propose à ses partenaires diverses formations basées sur la planification et la gestion des opérations et des programmes; l'implication des parties prenantes à l'évaluation, à la réflexion et à l'apprentissage des projets.

Le but de cette session était de faire comprendre et faire apprendre aux économistes qu'ils doivent désormais identifier ensemble et adopter les nouveaux systèmes et outils de gestion professionnelle adaptés à leur contexte actuel pour plus de synergie et de cohésion des différentes structures, organes et institutions de l'Eglise; d'évaluer les forces et les faiblesses constatées dans la gestion du bien commun; de programmer



Les participants et les experts rwandais posant avec l'évêque d'Impfondo

le modèle à prendre. Pour Innocent Nzabagerageza, toutes les structures engagées dans la dynamique de chan-

meilleur épanouissement et une prise en charge par soi-même pour une indépendance économique véritable. Hier, l'Eglise comptait sur les missionnaires et les subsides, et aujourd'hui, elle doit se prendre elle-même en charge. Tout ce qui doit se traiter au niveau diocésain doit se faire aussi au niveau paroissial, d'où la compétence du Conseil pour les Affaires économiques s'avère indispensable. La bonne gestion du bien commun s'impose à tous; les biens du diocèse n'appartiennent à personne. Les dépenses doivent être proportionnelles aux entrées pour une orthodoxie financière adéquate», a-t-il fait savoir.

La cérémonie de clôture était présidée par l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général sortant de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) qui a déclaré que «le modèle rwandais est à prendre en considération et peut inspirer l'Eglise du Congo à sortir de l'impasse et de la gestion artisanale qui ne répondent plus aux normes professionnelles actuelles. Evitons la politique de la main tendue vers l'extérieur, car nous devons développer et construire notre propre Eglise», a-t-il indiqué.

Pascal BIOZI KIMINOU

Pendant les travaux

des actions concrètes pour asseoir leurs systèmes de gestion. A l'ouverture des travaux, Mgr Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo a invité les participants à mettre tout en commun pour que l'Eglise particulière du Congo puisse sortir de l'impasse économique et qu'elle se développe davantage.

Au cours des travaux, les experts rwandais ont mis à profit leur expertise et les approches de bonne gouvernance au bénéfice des économistes diocésains à travers des schémas assortis de plans de projets et de gestion, question de se faire une idée sur

gement de mentalités doivent mutualiser leurs énergies et leurs efforts pour atteindre le but visé et le salut de tous. «Les économistes doivent harmoniser leur gestion d'ensemble et toutes les dépenses doivent être planifiées. L'économiste est le collaborateur immédiat de l'évêque qui doit planifier tout ce qu'il faut entreprendre comme activité au cours de l'année pastorale pour faire la suivi-évaluation à la fin de chaque trimestre ou à n'importe quelle période de l'année. Il faut promouvoir des projets de développement économiques pour envisager un

mémoire, peu avant sa renonciation à la charge Papale nommait Mgr Urbain Ngassongo, prêtre du diocèse d'Owando et érigeait le nouveau diocèse de Gamboma suite au démembrement du diocèse d'Owando qui englobait les départements administratifs de la Cuvette, la Cuvette-Ouest et des Plateaux. Un diocèse d'une étendue de 38.400 Km2 avec une population dont plus de la moitié est catholique. En dix ans, Mgr Urbain Ngassongo a ordonné une quinzaine de prêtres dont le nombre est passé à une trentaine aujourd'hui. La création de ce nouveau diocèse était beaucoup attendue dans la mesure où le diocèse d'Owando couvrait trois départements administratifs et que le Pape voulait bien enrichir et élargir l'Eglise du Congo. Le dimanche 21 avril 2013, 4e dimanche de Pâques, en présence de tous les évêques du Congo et de Mgr Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon, Mgr Urbain Ngassongo recevait son ordination épiscopale des mains de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville en qualité de

consécrateur principal et prenait canoniquement possession de son siège. Le président Denis Sassou Nguesso et son épouse avaient rehaussé l'éclat de cette cérémonie. Tout comme le président du sénat André Obami Itou, le préfet du département des Plateaux, Edgard Diafouka Bambela. Au cours de son homélie, Mgr Anatole Milandou déclara: «La mission confiée à l'évêque de Gamboma est de rassembler toutes les brebis égarées et de les ramener dans le troupeau». Et l'heureux élu du jour de dire: «l'évangélisation en profondeur s'impose dans ce nouveau diocèse». Le diocèse de Gamboma compte aujourd'hui douze paroisses: cathédrale Saint Pie X, Sainte Thérèse de l'enfant Jésus de Lekana, Sainte Faustine de la Divine Miséricorde de Makotimpoko, Notre-Dame du Rosaire d'Ongongeti, Saint Joseph ouvrier protecteur de Mossendé-Passa-Endolo, Saints Pierre et Paul d'Ollombo, Sacré-Cœur de Ngo, Sainte Catherine de Sienne d'Etsouali, Bienheureuse Anuarité de Mpouya, Saint François Xavier de Mpaire, Saint Jean-Paul II

d'Abala, Saint Joseph Ouvrier de Djambala. A signaler que la veille de cette commémoration, un concert de chants a regroupé les chorales Sainte Faustine de la Divine Miséricorde de Makotimpoko, Cœur Immaculé d'Ollombo, Sacré-Cœur de Ngo, Saint Pie X de Gamboma et les Yamboté.

Pascal BIOZI KIMINOU
(De retour de Gamboma)

NECROLOGIE

Monsieur Henri OKEMBA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo en Italie et famille, ont la douleur d'annoncer le décès de leur mère Henriette NIANGUENGUE MBONGA, survenu dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 septembre 2023 à Brazzaville, à l'âge de 88 ans. Le deuil se tient au domicile de l'Ambassadeur, sis rue du Ruisseau n° 376 au Centre-ville, non loin de la clinique COGEMO. Les obsèques se dérouleront

XXVII^e DIMANCHE ORDINAIRE, ANNEE-A- La parabole des vigneronniers homicides

Textes: Is 5, 1-7; Ps 79 (80), 9-14, 15, 20; Ph 4, 6-9; Mt 21, 33-43

Ce dimanche le thème sur la vigne comparée au Royaume des cieux, revient encore. Isaïe dans la première lecture le résume par le chant dédié à son ami qui «avait une vigne sur un coteau fertile. Il en retourna la terre, en retira les pierres, pour y mettre un plant de qualité». La vigne, en Israël, est une chose précieuse. D'où les soucis du propriétaire de l'entourer avec tous les soins, et de tous les comforts nécessaires.

L'attention du propriétaire de la vigne était normale à cette époque-là. La Palestine était un endroit troublé et peu luxueux; donc, les propriétaires voyageaient en faisant louer leurs vignes à d'autres, et ne revenaient qu'à la fin de la saison, pour se faire payer son loyer au moment fixé. Celui-ci pouvait être payé soit en argent, en une quantité fixe de fruits, ou alors en un pourcentage convenu de la récolte.

De l'autre côté, l'action des cultivateurs n'était pas inhabituelle non plus. Dans une Palestine en proie à des troubles économiques, les travailleurs mécontents, se livraient à des actes de rébellion. Leur intention d'éliminer le fils du propriétaire, l'héritier, n'était pas alors impossible. Jésus en racontant cette parabole, ceux qui l'entendaient, arrivaient facilement à faire des identifications: la vigne est la nation d'Israël et son propriétaire est Dieu Lui-même.

Les cultivateurs sont les chefs religieux d'Israël, chargés du bien-être de la nation.

Les messagers envoyés les uns après les autres, sont les prophètes envoyés par Dieu et si souvent rejetés et tués.

Le fils arrivé en dernier, c'est Jésus lui-même.

Dans cette histoire vivante, Jésus expose à la fois l'histoire et la destinée d'Israël. «La vigne de l'éternel des armées, c'est la maison d'Israël» (Is 5,7).

A sa vigne de choix, le pays d'Israël, Dieu envoie des prophètes qui successivement sont mal reçus et maltraités. Puis, dans les derniers jours, dans un excès de confiance, il envoie son propre et unique Fils, le véritable héritier des promesses faites à Abraham; et son destin ne sera pas autre: lui aussi sera jeté hors de la vigne et ses adversaires le tueront ensuite.

Les chefs des prêtres et les pharisiens ont su facilement s'identifier à cette parabole, et ont fort bien compris que Jésus les visait. De ce fait, ils portaient une lourde responsabilité dans le supplice et la mort de Jésus. Mais une des phrases de Jésus nous concerne tous. C'est bien la citation du psaume 118: «La pierre rejetée des bâtisseurs est devenue la tête de l'angle».

Beaucoup de bâtisseurs de notre monde écartent, délibérément ou par ignorance, la pierre qu'est Jésus Christ. Ils refusent des valeurs qu'il apporte, rejettent les perspectives qu'il ouvre, se révoltent contre les exigences qu'il rappelle, à se conformer à la volonté de Dieu.

Même si le monde s'efforce de nier la valeur de cette pierre aujourd'hui qui est Jésus de Nazareth, fait taire ses témoins en leur privant de ressources ou de liberté; ou encore en disqualifiant son Eglise par des campagnes de calomnie, ses traces, son œuvre de salut sur toute la terre, ne pourront jamais être mis de côté.

Aujourd'hui encore, et au nom de toutes les philosophies, malgré le rejet des bâtisseurs à employer cette pierre angulaire pour bâtir l'avenir du monde, il est important de souligner quelques leçons de cette parabole:

La confiance de Dieu aux hommes

Le propriétaire de la vigne la confie aux ouvriers. Dieu ne nous surveille pas. Il nous laisse la tâche d'effectuer notre travail sans surveillance. Il veut que nous lui remettons son dû à la fin.

La patience de Dieu envers les hommes

Dieu nous envoie des messagers - prophètes - tous les temps, et malgré les rejets subis, Il nous donne toujours la chance de répondre à son appel. Il ne nous rejette jamais.

Le jugement de Dieu

Enfin, il nous retire la vigne pour la donner à d'autres plus conscients. Son jugement se produit lorsque nous devenons serviteurs inutiles, bon à rien.

Nous sombrons à notre niveau le plus bas lorsque nous devenons inutiles aux yeux de Dieu.

Chacun de nous devra répondre pour son rejet en oubliant que celui que nous avons méprisé, rejeté, était Celui qui est le Sauveur de tous. Il nous rassemblera autour de lui, vigneronniers homicides ou pas. Personne ne sera exclu.

P. Carlos CORREIA, Sss
(Paris, France)

(Suite de la page 10)



Mgr Urbain Ngassongo

pionniers qui ont œuvré dans cette terre, notamment le père Jean Jean, NN.SS Emile Verhille, spiritain (premier évêque de Fort-rousset), Benoît Gas-songo (premier catéchiste de la localité), Georges Firmin Singha, Ernest Kombo, Louis Portella Mbuyu. Avant d'inviter le peuple de Dieu à prier beaucoup pour le diocèse afin de relancer sa pastorale à travers les catéchistes, la Caritas, les mouvements d'apostolat et la commission de la famille. C'est le vendredi 22 février 2013, en la fête de la chaire de Saint Pierre apôtre que Sa Sainteté le Pape Benoît XVI d'heureuse

selon le programme ci-après:

Vendredi 6 octobre

9h: Levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville suivie du recueillement

10h: Messe des funérailles en la basilique Sainte Anne du Congo

12h: Départ de la dépouille pour Makoua dans le département de la Cuvette

Dernière veillée Samedi 7 octobre

12h: Messe de requiem en l'église Saint Pierre Apôtre de Makoua suivie de l'inhumation au cimetière familial

Dimanche 8 et lundi 9



octobre
Retour des délégations.

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, B.P : 18 Brazzaville
Tél Fixe: (+242) 05 350.84.05
E-Mail : etudematissa@gmail.com

**AVIS DE CONSTITUTION
DE LA SOCIETE DENOMMEE
«SCI MAAK»**

Société Civile Immobilière
Au capital de 1.000.000 FCFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

Suivant acte authentique à Brazzaville en date du 18 juillet 2022 de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, et dûment enregistré à la Recette des impôts de Brazzaville-Centre à la même date, sous folio 129/16 N°2730, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: SCI MAAK

Forme: Société Civile Immobilière

Capital: 1.000.000 FCFA, divisé en 100 parts de 10.000 FCFA Chacune, souscrites et libérées en totalité.

Siège social: à Brazzaville, rue des Manguiers (entrée Beach de Brazzaville), quartier Mpila.

Objet : La société a pour objet en République du Congo et partout ailleurs à l'étranger, l'exercice des activités suivantes:

- L'acquisition des immeubles, leurs aménagements en vue de l'exploitation par bail ou autrement, vides ou meublés ;
- La gestion de ces immeubles et toutes opérations financières constituées par des valeurs mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social.
- La prise de participation ou d'intérêt dans

toutes sociétés et entreprises pouvant se rattacher à cet objet pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère essentiellement civil de la présente société.

Plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement.

Durée: La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Gérance: Madame Mariama MOHAMED ALI est nommée en qualité de Gérante. Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 14-11-2022.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2022-B50-00011.

Pour insertion légale
Me Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, B.P : 18 Brazzaville
Tél Fixe: (+242) 05.350.84.05
E-Mail : etudematissa@gmail.com

**CHANGEMENT DE GERANT
MISE A JOUR DES STATUTS
DE LA SOCIETE DENOMMEE
«SEME»**

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000.000 FCFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo
RCCM: CG-BZV-01-2008-B12-00051

-Aux termes d'un acte de cessions de parts sociales en date à Brazzaville du 05 décembre 2022, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 27 mars 2023, et dûment enregistré à la Recette des impôts de Brazzaville-Centre le 28 mars 2023, sous folio 060/30 N°1373, un associé possédant 35 parts sociales a cédé à quatre autres associés, la totalité des parts sociales lui appartenant dans le capital de la société.

-Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte en date à Brazzaville du 14 décembre 2022, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 27 mars 2023, et dûment enregistré à la Recette des impôts

de Brazzaville-Centre à la date du 28 mars 2023, sous folio 060/27N°1370, l'Assemblée Générale a décidé:

En sa Partie Ordinaire:

De nommer Madame Nicole Sème FOUCAULT en qualité de gérante pour une durée de quatre (04) ans.

En sa Partie Extraordinaire:

De mettre à jour les statuts suite aux cessions de parts sociales.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-BZV-01-2008-B12-00051.

Pour insertion légale
Me Ado Patricia Marlène
MATISSA
Notaire



**APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N 0001/AUF/
CONGO/2023
POUR L'ETABLISSEMENT DU FICHER DES FOURNIS-
SEURS DES PRESTATAIRES
DE SERVICES**

Le Bureau National de l'AUF au Congo, sis à la Présidence de l'Université Marien NGOUABI, lance un appel à manifestation d'intérêt pour le renouvellement de son fichier fournisseurs.

L'AUF Congo invite les fournisseurs de biens, les prestataires de services et autres, à manifester leur intérêt pour les domaines d'activités ci-dessous:

1. Fourniture de connexion Internet;
2. Fournitures de bureau (papeterie, etc.) ;
3. Matériels informatiques (équipements et consommables informatiques),
4. Imprimerie, reprographie, infographie
5. Mobiliers de bureau ,
6. Électricité, plomberie, hygiène (désinsectisation, dératisation, curage des fosses septiques, etc.)
7. Groupe électrogène (entretien et maintenance)
8. Sécurité incendie (équipement, installation, formation, entretien, etc.);
9. Climatisation (fourniture, entretien)
10. Ménage et nettoyage (bâtiments, jardins, cour et pourtour)
11. Enlèvement des immondices;
12. Gardiennage ;
13. Distribution de courrier local
14. Assurance incendie et vol
15. Restauration ,
16. Agence de voyage;

17. Hôtellerie;
18. Transit et logistique;
19. Transfert d'argent (paiement des tierces) •
20. Travaux (BTP, réaménagement, réhabilitation, etc.).

Les réponses au présent appel doivent être transmises au plus tard le 27 octobre 2023 aux adresses : info-brazzaville-dracgl@auf.org et afrique-centrale@auf.org en précisant l'objet «Avis à manifestation d'intérêt AUF/ CONGO/2023»

Documents à joindre datant de moins de trois mois :

- Attestation de domiciliation bancaire ou RIB
- Photocopie de la carte de contribuable valide
- Photocopie du registre de commerce
- Attestation de non-devance fiscale

Fait à Brazzaville, le 28 septembre 2023

Edouard NGAMOUNTSIKA
Responsable du Bureau National AUF
Congo



ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

Notaire à Brazzaville 1er étage immeuble City Center, Centre ville,
Tél. : 00(242) 06-687 48 79/ 04-028 13 95
E-mail : syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com/moussusyljea@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

**CONSTRUCTION VISION DU CONGO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONNELLE**

Capital : UN MILLION (1.000.000) Francs CFA
Siège: N°13 Rue MBEMBA MFILOU- NGAMABA,
BRAZZAVILLE
RCCM CG-BZV-01-2023-B12-00203

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU, en date 27 Juillet 2023 à Brazzaville dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la PLAINE en date 28 Juillet 2023, sous Folio 139/17 n°3757, il a été constitué une société dénommée: **CONSTRUCTION VISION DU CONGO** en sigle «CVC».

Dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle

Capital: 1.000.000 Francs CFA

Siège: n°13 Rue MBEMBA ,MFILOU-NGAMABA, BRAZZAVILLE.

Objet: Activités combinées aux soutiens, aux bâtiments-N810001 (Bâtiments et travaux publics, architecture, réalisation des travaux, contrôle et expertise, fourniture des

biens et des services, étude de sols, construction de forage d'eau potable, installation des panneaux solaires, logistique.)

Durée: 99 années.

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n°CG-BZV-01-2023-B12-00203 du 11 Août 2023.

Gérance: Monsieur **MOUKILA Daniel** est le Gérant de la Société.

Un Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion
Maître Trésor Syljea
MOUSSOUNDA-ILAHOU

EDUCATION

L'expérience de l'uniformisation de la tenue et des règlements intérieurs des écoles, un pari gagné

Comme prévue, la rentrée scolaire 2023-2024 a bien eu lieu le lundi 02 octobre 2023 dans le pays. Pour s'en enquérir, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation Jean-Luc Mouthou, accompagnée d'une forte délégation a effectué une ronde dans une poignée d'établissements scolaires publics à Brazzaville.

Au terme sa visite qui a concerné l'école de la Poste (du cycle préscolaire au collège), le collège 8 février 1964 (Poto-Poto) dans le 3e arrondissement et enfin le lycée Antonio Agostino Neto, à Talangaï, 6e arrondissement, le ministre Jean-Luc Mouthou s'est dit satisfait de l'atmosphère qui a prévalu en cette rentrée scolaire, nonobstant la timidité des élèves. Effective sur l'ensemble du territoire national, la rentrée scolaire 2023-2024, demeure toutefois un véritable test pour le Gouvernement de jauger la pertinence des mesures prises non seulement dans l'uniformisation de la tenue scolaire, mais également dans celle des règlements intérieurs de tous les établissements publics. Le Gouvernement entend par-là harmoniser les approches de gestion des établissements publics, afin d'inscrire les apprenants congolais dans les mêmes exigences scolaires. Outre le volet uniformisation de la tenue, la nouvelle rentrée inaugure aussi l'extension de la carte scolaire au niveau national avec

l'ouverture, courant octobre, de quelques lycées d'enseignement général en l'occurrence ceux de Moukondo à Brazzaville, Siafoumou et 15 août à Pointe-Noire, de Tchicapika dans la Cuvette et de Makabana dans le département du Niari.

L'ouverture des nouveaux établissements s'inscrit non seulement dans la volonté du chef de



Le ministre Jean-Luc Mouthou, au milieu, à l'école de la Poste

La nouvelle année scolaire connaîtra également la prorogation du protocole d'accord

déficit en personnel enseignant dans les écoles.

Le ministre Jean-Luc Mouthou qui a rappelé les efforts du Gouvernement dans la mise à disposition régulière des quotas de recrutement des enseignants, a salué le sacrifice consenti par les finalistes en dépit des difficultés. Par ailleurs, dans la plupart des établissements publics de Brazzaville, les apprenants ont timidement renoué avec les cours, pourtant la présence des enseignants ce premier jour de la rentrée a été effective. Brice Ibaressongo, professeur de Philosophie au lycée Antonio Agostino Neto à Talangaï a souhaité que les apprenants, surtout ceux en classe d'examen, puissent prendre le départ le plus tôt possible, afin de mieux préparer les examens d'Etat.

E.M.-O



Les élèves le premier jours des cours

l'Etat d'émailler le territoire national en infrastructures diverses, et particulièrement à caractère social, mais aussi dans l'objectif de rapprocher les apprenants des structures scolaires, a signifié le ministre Jean-Luc Mouthou,

quinquennal signé en 2018 entre le Gouvernement et la coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement. Arrivé à terme en 2023 avec des résultats mitigés, cet accord a permis d'alléger le

Juste Désiré Mondélé au chevet des élèves de Ouenzé

Dans sa dynamique de «Ouenzé en mouvement pour un avenir prospère et radieux», le député du Club 2002-PUR, Parti pour l'unité et la république, député de la première circonscription de Ouenzé (actuel ministre délégué chargé de la décentralisation) Juste Désiré Mondélé a offert aux apprenants de sa circonscription des kits scolaires et autres articles de première nécessité, pour bien affronter l'année scolaire 2023-2024. La cérémonie s'est déroulée le dimanche 1^{er} octobre 2023 au lycée de la Révolution à Brazzaville.

Le don est composé de fournitures scolaires (sacs, cahiers, bics...), des kits alimentaires, environ 500 et des matelas, des moustiquaires pour des familles sans abri à la suite des pluies diluviennes de mars-avril. «Nous avons commencé par l'assainissement. Ne dit-on pas que la saleté chasse la maladie! Un corps malade ne peut pas bien étudier. Tout ceci c'est pour préparer la rentrée scolaire, mais aussi les pluies qui vont bientôt s'abattre sur la ville. Par ce geste, nous voulons accompagner les

parents ainsi que nos enfants pour que la rentrée soit effective pour tous. Nous ne voulons pas avoir des décrochés scolaires par manque de fournitures», a dit Juste Désiré Mondélé qui a exhorté les apprenants au travail. «Nous demandons aux apprenants bénéficiaires de faire la fierté de leurs familles, de leur arrondissement, parce que nous attendons les résultats, et pourquoi pas nous retrouver ici pour célébrer et encourager les meilleurs? Je vous souhaite une bonne rentrée scolaire».



Pendant la remise des kits

Outre cette campagne à l'orée de la rentrée scolaire, Juste Désiré Mondélé soutient depuis des années des candidats aux examens d'Etat issus de familles moins nanties.

Ce geste qui est devenu un rituel pour le député de Ouenzé1 a soulagé les apprenants et leurs familles. Chloé, une élève en

classe de CM2 s'est réjouie du kit reçu. «Cette donation va me permettre de démarrer l'année scolaire en beauté. Je remercie le bienfaiteur et que Dieu se souvienne de lui pour le soutien qu'il ne cesse de nous apporter tous les ans».

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

SANTÉ

Campagne de Consultations gratuites à l'hôpital de Bacongo

En vue de permettre aux élèves d'être en bonne santé au cours de l'année scolaire 2023-2024, la directrice de l'hôpital de référence de Bacongo, le Dr Carmel Miambanzila Matoko, a initié une campagne de consultations gratuites au profit des enfants de 0 à 15 ans. Elle s'est déroulée du 12 au 16 septembre 2023, au sein de cette structure.

Un corps sain pour une rentrée scolaire réussie, c'est le thème choisie pour cette campagne. A cet effet, plusieurs services; de la pédiatrie, à la chirurgie, en passant par

l'ophtalmologie, ont mis à contribution leur savoir-faire pour accueillir près de 150 patients par jour. L'objectif étant d'apporter des innovations en mettant à contribution les nouvelles idées



Pendant la consultation

JOURNÉE MONDIALE DE LA SECURITE DES PATIENTS

L'OMS Afro sensibilise sur la qualité des soins

L'humanité a célébré le 17 septembre dernier la Journée mondiale de la sécurité des patients. Au Congo, le bureau régional Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a organisé une journée de sensibilisation à l'importance des soins centrés sur la personne et la prévention des préjudices causés aux patients. C'était le mercredi 20 septembre 2023 à Brazzaville.



Vue de l'assistance pendant la cérémonie

La cérémonie a été placée sous la présidence du Dr Joseph Caboré, directeur de gestion des programmes, en présence de Lucien Alexis Manga, représentant de l'OMS au Congo; du Dr Hyppolite Kalambay, chef d'équipe pour la prestation des services de santé à l'OMS Afrique, ...

«Engager les patients pour la sécurité des patients», a été le thème de l'édition 2023 et le slogan choisi cette année est «Elever la voix des patients», ce qui veut dire qu'il faut travailler pour que les patients puissent faire entendre leur voix pour assurer leur sécurité, donc faire des patients les acteurs de leur propre sécurité. Le Dr Joseph Caboré a insisté sur la nécessité de faire en sorte que les patients jouent un rôle actif. «Les données montrent que le fait d'associer les patients en tant que partenaires aux soins qu'ils reçoivent réduit les erreurs et les coûts en matière de soins de santé et améliorent les résultats sanitaires. La sécurité des patients est, doit, et devrait être une priorité majeure pour tous, surtout dans la région africaine de l'OMS. C'est une partie intégrante et importante de la couverture sanitaire universelle, qui est une priorité pour l'ensemble de nos Etats membres et atteindre les objectifs de développement durable», a-t-il souligné.

Le Dr Hyppolite Kalambay, quant à lui, a précisé que la statistique la plus importante à connaître, c'est que si on associe les patients par le travail qui se fait et si on investit dans la sécurité des patients, on peut éviter jusqu'à 50 % des préjudices qui aujourd'hui sont causés aux patients à travers les soins qu'ils reçoivent.

La journée met l'accent sur l'exigence pour le grand public de promouvoir la sécurité des soins de santé grâce à des campagnes de mobilisation visant plusieurs objectifs. Plus de 50 % des préjudices causés aux patients peuvent être évités si des efforts concertés sont faits et si les investissements requis sont réalisés. L'OMS et ses partenaires mettent en place des mécanismes destinés à orienter et à coordonner les efforts, à renforcer les capacités et les réseaux requis pour tous les aspects de la sécurité des patients.

Philippe BANZ

de travail pour le rayonnement de cet hôpital.

Lors du lancement de cette campagne, le Dr Carmel Miambanzila Matoko s'est exprimé en ces termes: «Nous nous sommes engagées dans cette dynamique pour que notre hôpital soit proche des populations en leur proposant des soins de qualité à moindre coût. Nous voulons aussi que nos activités soient visibles et nous avons choisi cette période pour soulager et alléger les dépenses des parents qui sont immergés dans les préparatifs de la rentrée scolaire. Ce sont des consultations gratuites, à commencer par les examens de laboratoire, avec dotation d'une partie des médicaments pour la prise en charge. Comme nous le disons, un enfant sain avec un corps sain. Notre hôpital a ouvert une brèche pour accueillir les enfants de 0 à 15 ans. Nous avons

expérimenté cette expérience l'année dernière à l'orée de la rentrée des classes», a-t-elle dit. Pour le Dr Michel Dzaloum, psychologue clinicien, psychologue au sein de cet hôpital et président de l'ONG psycho santé solidarité, une bonne santé de l'enfant commence par l'éducation morale. Le comportement des parents sous le toit conjugal a des conséquences néfastes sur la vie de l'enfant. Lorsque la santé de l'enfant ne tient pas, les parents ont intérêt à consulter un psychologue. Lorsque le cerveau est saturé par de multiples problèmes du genre colère, peur, blessure intérieure, le corps de l'homme s'égrène. Voilà pourquoi, beaucoup de maladies surgissent comme l'hypertension artérielle, le cancer, le maux d'estomac et les accidents vasculaires cérébraux (AVC).

Pascal BIOZI KIMINO

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

INTEGRATION SOUS-REGIONALE

Les pays CEMAC à la recherche des financements pour des projets intégrateurs

Une table ronde est prévue les 28 et 29 novembre 2023 à Paris. A propos et en marge de la 7^e réunion du comité technique de suivi de la mobilisation des financements et de la mise en œuvre des projets intégrateurs prioritaires de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), tenue du 25 au 29 septembre 2023, au siège national de la Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC) à Brazzaville, le secrétaire permanent du Programme des réformes économiques et financières (PREF) de la CEMAC, Cyr Djiena Wembou, a animé une conférence de presse le jeudi 28 septembre à Brazzaville. Ceci pour annoncer la rencontre de Paris, qui sera placée sous le patronage du Président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso, président dédié du PREF-CEMAC.



Cyr Djiena Wembou (ph d'archives)

Cette table ronde fait suite à celle de 2020 tenue à Paris. Elle aura pour but de mobiliser des financements pour la mise en œuvre de 13 projets intégrateurs du deuxième programme. Le coût de ces projets est estimé à 8835,875 millions d'euros. Sur ce montant, 1513,701 millions d'euros, soit 17,13% du coût total, ont déjà été mobilisés. Conformément au calendrier retenu, a dit le secrétaire permanent du PREF-CEMAC, Cyr Djiena Wembou, ces projets du deuxième cycle seront présentés à un deuxième pool de partenaires scandinaves du 18 au 20 octobre 2023 à Oslo au Royaume de Norvège, avant l'organisation de la table ronde de Paris en novembre 2023 pour mobiliser les financements requis. «L'ambition des instances dé-

cisionnelles des Etats membres de la CEMAC est de diversifier les sources de financement en mettant un accent particulier sur les ressources concessionnelles et les partenaires publics et privés, dans le respect des ratios de viabilité des dettes publiques des pays de la sous-région», a-t-il dit, au cours de la septième réunion du comité technique de suivi de la mobilisation des financements. Ces financements permettront aux pays de la zone CEMAC, entre autres, de mettre en place les infrastructures de transport, d'électricité et de télécommunications sans lesquelles aucun décollage économique n'est envisageable; de renforcer la résilience des économies de la sous-région face aux chocs futurs; de développer les échanges intra-communautaires pour garantir la sécurité alimentaire et tirer davantage profit de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Ce rendez-vous international pourra renforcer les acquis de la table ronde

de 2020. «Dans la continuité du succès de la table ronde sur le premier programme de projets intégrateurs, le deuxième programme offre une plateforme unique pour saisir de nouvelles opportunités d'investissement dans la zone CEMAC et accompagner la région dans sa trajectoire de croissance enclenchée par la mise en œuvre des projets du premier programme», a déclaré le ministre de l'Economie et des finances, Jean Baptiste Ondaye, président du comité de pilotage du PREF-CEMAC. A noter que le PREF-CEMAC relève de la conférence des chefs d'Etat de la CEMAC, conformément à la décision du 30 juillet 2016 de la conférence des chefs d'Etat. Il est chargé d'assurer, de concevoir et de mettre en œuvre des actions coordonnées, tant au niveau national que sous-régional, pour la stabilisation du cadre macroéconomique et une transformation structurelle et profonde des économies de la sous-région, afin d'en renforcer la résilience et de les placer sur le sentier de l'émergence. Germaine NGALA

SANTE PUBLIQUE

Les experts internationaux évaluent les capacités du pays à riposter aux urgences

La direction générale des services et soins de santé organise, du 1^{er} au 6 octobre 2023, l'atelier d'évaluation externe conjointe des capacités principales de mise en œuvre du règlement sanitaire international (RSI). Regroupant soixante-cinq représentants des ministères impliqués dans la mise du règlement sanitaire notamment l'Environnement, l'Elevage et la Sécurité, cet atelier a été officiellement ouvert le 3 octobre dernier au Centre international des conférences de Kintélé.



Une vue des participants

C'est avec l'appui financier de la quatrième phase du projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale (REDISSE IV), que se tient cet atelier d'évaluation du RSI. Adopté en 2005 par les tous les Etats membres de l'Organisation mondiale de la santé, le RSI est un instrument de coopération internationale dans le domaine de santé ayant fondamentalement pour objectif de prévenir la propagation des épidémies et de riposter, tout en minimisant les risques pour le trafic ou le commerce international. Il s'agit en réalité d'évaluer les capacités du système national de santé à faire face aux urgences de santé, entre autres les épidémies. Cette évaluation

externe du RSI fait suite à une précédente évaluation effectuée en interne. Pour la circonstance, une quinzaine d'experts de santé venus de plusieurs pays d'Afrique et d'Europe vont passer en revue dix-neuf domaines techniques de santé portant sur les capacités requises du RSI, le tout fondé sur l'approche dite «une seule santé». L'évaluation du RSI en atelier sera suivie d'une descente dans quelques structures de santé publique entre autres, le Laboratoire national de santé publique et la Centrale d'achat de médicaments essentiels et de produits de santé, dans l'objectif d'approfondir la réflexion, de toucher du doigt les capacités opérationnelles du système national santé et in fine de partager les expériences. En cas de défaillance constatée, «des plans opérationnels seront mis

en place pour prendre en compte ces faiblesses et proposer des solutions afin de pouvoir les corriger et poursuivre la démarche de mise en œuvre du règlement sanitaire international», a souligné Jean Médard Nkonkou, directeur de l'épidémiologie et de la lutte contre la maladie, point focal national du Règlement sanitaire international. Financé par la Banque mondiale à hauteur de 15 000 000 de dollars américain, le REDISSE IV vise deux objectifs principaux à savoir renforcer les capacités intersectorielles, nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de préparation aux épidémies dans la région de la CEEAC, ainsi que d'apporter une réponse immédiate et efficace aux crises et situation d'urgences. E.M.-O

PUBLI-REPORTAGE

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

La nouvelle ambassadrice de France au Congo en visiteuse

Après la présentation de ses lettres de créance au Président de la République en tant que nouvelle ambassadrice de France au Congo, Mme Claire Bodonyi a effectué sa première mission de travail dans la capitale économique congolaise en visitant le Port autonome de Pointe-Noire. Cette visite entre dans le cadre de la coopération séculaire entre la France et le Congo. Elle a eu lieu le samedi 30 septembre dernier, sous le guide de Séraphin Balha, directeur général du port, avec la présence de chefs d'administration du port ainsi que de la consule générale de France à Pointe-Noire, Véronique Wagner.



Photo de famille

Une première mission de travail à Pointe-Noire pour faire vivre la relation économique, de coopération entre la France et le Congo. Tels ont été les premiers mots de l'ambassadrice après la visite du Port autonome de Pointe-Noire. Une visite qui a connu des moments forts, en commençant par la projection d'un film promotionnel du Port autonome de Pointe-Noire. Par la suite, l'ambassadrice et ses accom-

pagnateurs ont visité le terminal à conteneurs Congo Terminal, la société les Grands moulins du phare (SGMP), le quai multi vrac et aussi le site du futur



pendant la visite du conteneur à Terminal L'ambassadrice et l'ensemble de la délégation

port de pêche industrielle. Au cours de la visite, Claire Bodonyi s'est dite positivement impressionnée par les installations visibles et qui sont le fruit de cette coopération agissante entre la France et le Congo avec la présence de beaucoup d'entreprises fran-

çaises. Par l'Agence française de développement (AFD), qui accomplit son travail avec d'autres partenaires pour le développement de ce Port autonome de Pointe-Noire, ces entreprises créent de l'emploi. C'est un lieu très important pour le Congo, pour son déve-

loppement également. «J'espère qu'ensemble, nous pourrons la faire avancer. Si nous avons les partenaires autour de nous, nous arriverons à faire des projets d'importance dans le port autonome. Car ce port nécessite des centaines de millions d'investissements et nous devrions être un nombre maximum de partenaires pour pouvoir mener les programmes qui sont d'une importance capitale pour le développement du Congo. Nous avons tout intérêt à être nombreux, à être appuyés par les entreprises qui savent faire car le développement du Congo passe par Pointe-Noire», a dit l'ambassadrice de France au Congo-Brazzaville.

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA

Notaire, 46, Avenue William GUYNET Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1^{er} étage, Centre-ville - Brazzaville

E-Mail: lockmaf@yahoo.fr / BP: 1542 / Tél.: 05 556 06 19 / 06 666 26 82

BRAZZAVILLE- REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE

«GLOBAL EVENTS»

Société A Responsabilité Limitée

Au capital d'UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA

Siège social : 46, Avenue William Guynet, Centre-ville

Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du vingt juin deux mil vingt-trois (20/06/2023), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dénommée «GLOBAL EVENTS», enregistrés aux recettes des Impôts de la Plaine, le vingt-deux juin deux mil vingt-trois (22/06/2023), sous folio 114/22 n°1921, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: La société a pour dénomination sociale: «GLOBAL EVENTS».

Forme: Société A Responsabilité Limitée.

Siège social: Le siège social est fixé au n° 46, Avenue William Guynet, Centre-ville - Brazzaville (République du Congo)

Objet social: La SARL dénommée GLOBAL EVENTS» a pour objet social:

L'organisation de manifestations, salons, foires et expositions relatif à tout évènement public, privé ou associatif ;

- L'achat, la vente, la location de tout matériel en rapport direct ou non avec son objet social en ce compris tout véhicule terrestre, bateau, navire ou aéronef ;

- L'achat, la vente de toute denrée alimentaire brute ou élaborée ainsi que de toute boisson ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et franchises concernant ces activités ;

- L'achat ou la souscription, la détention, la gestion et la cession ou l'apport d'actions ou autres valeurs mobilières dans toute société ou groupement et l'acquisition, la création, la location et la cession de tous fonds de commerce ou établissement ;

- L'élevage de poissons d'eau douce ;

- Négocier de poissons, vente de produits de pisciculture, achat, vente de matériel de pisciculture, prestation de service et transport de poissons ;

- Le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seul, soit avec des tiers par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de société en participation, en location ou de gérance de tous biens ou de droits ou autrement.

Capital social: Le capital social de la SARL «GLOBAL EVENTS» est fixé à la somme d'UN MILLION (1000.000) DE FRANCS CFA.

Immatriculation: La SARL «GLOBAL EVENTS» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2023-B12-00158 du trois juillet deux mil vingt-trois (03/07/2023).

Durée: La durée de la SARL (GLOBAL EVENTS) est fixée à Quatre-vingt-dix-neuf (99) années.

Gérance: Madame EL-HAGE Céline Yara est nommée Gérante pour une durée de quatre (4) ans, renouvelable.

Pour avis

Maître C . Josiane LOCKO-MAFINA

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.

Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244

E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

«SOLUETUDE POINTE-NOIRE SARL»

Société A Responsabilité Limitée

Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA

Siège social : Rond-point camp 31 juillet, Centre-ville, Pointe-Noire

RCCM : CG-PNR-01-2020-B12-00111

REPUBLIQUE DU CONGO.

CESSION DES PARTS SOCIALES, AMENDEMENT DES STATUTS ET POUVOIRS.

Aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société dénommée «SOLUETUDE Pointe-Noire SARL», en date à Pointe-Noire du 30 août 2023, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville le 14 septembre 2023, sous Folio 165/4, n°3004, deux (02) résolutions ont été adoptées.

1- Mademoiselle **ONGOUKA OPIRA Junny Darlène**, détentrice de 20 parts sociales composant le capital de ladite société, a décidé de céder la totalité de ses parts sociales, représentant la somme de 200.000 F CFA, à Monsieur **Mamadou MBAYE** ;

2- L'amendement des statuts et les pouvoirs donnés à Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT pour l'accomplissement des formalités légales.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 22 septembre 2023, sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-01089 ;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, le 22 septembre 2023, sous le numéro CG-PNR-01-2020-B12-00111.

Fait à Brazzaville, le 22 septembre 2023

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire



Union Européenne en République du Congo

Appel à propositions (restreint)

EuropeAid/179009/DD/ACT/CG

La Délégation de l'Union Européenne en République du Congo lance un appel à propositions pour appuyer le développement des chaînes de valeur agroalimentaires durables, dans le cadre du Programme d'appui à la transition économique verte et à l'amélioration du climat des affaires en République du Congo.

Les objectifs spécifiques du présent appel à propositions sont :

1. Les capacités des exploitations familiales agricoles et de leurs organisations professionnelles sont renforcées au sein des chaînes de valeur agricoles prioritaires, de façon à permettre une meilleure productivité, compétitivité ainsi qu'un accroissement de la production agroalimentaire en phase avec les besoins du marché, grâce à des méthodes de production plus productives, durables et adaptées au changement climatique (climate-smart, zéro-déforestation, approche agro-écologique, telles que l'agroforesterie, utilisation durable des terres, utilisation rationnelle des intrants agricoles, utilisation d'énergies renouvelables, valorisation des sous-produits, traitement des déchets et des eaux usées) ;
2. Les capacités artisanales et des petites en-

treprises de transformation et de mise en marché sont renforcées au sein des chaînes de valeur agroalimentaires prioritaires, permettant d'accroître la production et l'offre de produits agroalimentaire de qualité, d'origine nationale, de haute valeur nutritionnelle en cohérence avec le besoin du marché, grâce notamment à l'utilisation des approches et techniques de transformation et de conditionnement durables et plus efficaces ;

3. La structuration et l'organisation des chaînes de valeur prioritaires sont accompagnés, développés et renforcés, avec une approche «cluster» lorsque cela est pertinent, basée sur une meilleure coopération technique et économique entre producteurs, transformateurs et acteurs commerciaux, tout au long des chaînes de valeur prioritaires visant à obtenir une efficacité accrue, des synergies dans le cadre de projets communs et une répartition plus équitable des revenus par types d'acteurs.

ELIGIBILITE:

- Pour être éligibles, les organismes devront : être une personne morale et n'avoir aucun but lucratif et être une organisation non gouvernementale et être établi dans un État membre de l'Union européenne ou dans la région Afrique Centrale et être directement chargée de la préparation et de la gestion de l'action avec le(s) codemandeur(s) et l'entité/les entités affiliée(s) et non agir en tant qu'intermédiaire.

- La durée initiale prévue d'une action ne peut pas être inférieure à 30 mois ni excéder 60 mois. Les actions doivent être mises en œuvre en République du Congo.
- Les demandes soumises par des organismes non

établis en République du Congo doivent inclure un partenariat avec au moins une structure ayant une base juridique au Congo.

Le montant indicatif global disponible pour cet appel à propositions est de 6 000 000 EUR (environ 3,94 milliards de FCFA).

Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté sur les sites Internet suivants :

- Lien EuropeAid: <https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home>
<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/opportunities/prospect-details/179009PROSPECTSEN?keywords=179009>
- Lien au site de la Délégation de l'Union Européenne : https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr

DATE LIMITE:

La date limite de remise des propositions est fixée au 30 janvier 2024 à 12h (heure de Bruxelles). La note succincte de présentation devra être introduite en ligne via PROSPECT.

SESSIONS D'INFORMATION :

Une session d'information sera organisée à la Délégation de l'UE à Brazzaville (en présentiel et via WEBEX), le 17 octobre 2023. Elle est ouverte au public sur inscription dans la limite des places disponibles.

Pour s'inscrire, merci d'envoyer, avant mardi 10 octobre 2023 un courriel à delegation-congo-brazzaville-call-for-proposals@eeas.europa.eu

CONGO TERMINAL

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
 Au capital de 40.000.000.000 F. CFA
 Siège social: Terminal à conteneurs (enceinte portuaire) B.P.: 855, Pointe-Noire
 RCCM: CG/PNR/01-2009-B14-00990
 Pointe-Noire, République du Congo

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date, à Pointe-Noire du 31 mai 2023, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 19 septembre 2023, sous le numéro 7160, folio 179/37, les actionnaires ont décidé de renouveler jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 les mandats des administrateurs ci-après:

- Monsieur Philippe LABONNE, Président du Conseil d'administration ;
- La société AFRICA GLOBAL LOGISTICS CONGO dont le représentant permanent est Monsieur Christophe PUJALTE ;
- La société APM TERMINAL BV dont le représentant permanent est Monsieur Klaus LAURSEN ;
- La société CONGO TERMINAL HOLDING dont le représentant permanent est Monsieur Stanislas de SAINT

LOUVENT ;

- La société SAGA CONGO dont le représentant permanent est Monsieur Olivier de NORAY ;
- La société SDV MINING ANTRAK AFRICA dont le représentant permanent est Madame Tahirou BARRY ;
- La SOCIETE DE PARTICIPATION PORTUAIRES dont le représentant permanent est Madame Maimouna DRAME ;
- La société SOCOPAO dont le représentant permanent est Monsieur Patrick LAWSON ;
- La société SOCOTRANS dont le représentant permanent est Monsieur Henri BENATOUIL.

Pour avis,

L'Assemblée Générale.

MINISTRE DES FINANCES, ET DU BUDGET
 DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
 DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
 BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°010/2023/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIER	Arr/Dépt	REQUERANTS
1	13386 du 26/07/2023	Plle(s) 10 Bloc : 128 Section : ACV7 Superficie : 400,00m²	ILOUVOUITI	LOANGO	MAVOUNGFOU Florent
2	13387 du 26/07/2023	Plle(s) 09 Bloc : 128 Section : ACV7 Superficie : 400,00m²	LOUVOUITI (Famille Tchigangagou T)	03	MAVOUNGOU Florent
3	13092 du 01/03/2023	Plle(s) 20 Bloc : 64 Section : X Superficie : 151,48m²	QUARTIER MBOUKOU	03	Les Enfants LOEMBA
4	13178 du 13/04/2023	Plle(s) : 06 Bloc : 18 Section : R Superficie : 338,00m²	GRAND MARCHÉ	01	DIALLO BOUBACAR Holla- Dhe
5	12896 du 07/11/2022	Plle(s) 03 Bloc : 92 Section : CN Superficie : 500,00m²	VINDOULOU (Famille KAMBA	04	LOUBELA YAMBA Edgard
6	13306 du 19/06/2023	Plle (s) 06 Bloc : 64 Section Q Superficie : 322,50m²	GRAND MARCHÉ	01	SALL LOEMBET Paule Marie Espérance épouse BEAUJARD
7	11209 du 04/06/2021	Plle (s)06 Bis Bloc : 30 Section : ABW Superficie : 109,81m²	MONGO MPOUKOU(Famille MPOUKOU	05	MABIALA Casthiau Jean Michel
8	12935 du 05/12/2023	Plle (s) 08 Bloc : 256 Section : ACL1 Superficie : 500,00m²	LOUBOUTCHI (Famille LOUSSIMINA)	05	HOUMBA NTOYA Blanschnel Reinisch
9	12098 du 24/08/2022	Plle(s) 02 Bloc : 65 Section : AC Superficie : 582,12m²	FAUBOURG	05	DOUKOURE MAMADOU
10	11945 du 23/06/2022	Plle(s) 10 Bloc : 103 Section : T Superficie : 252,47m²	FOUKS	03	BASSOUM MAMADOU
11	13220 du 09/05/2023	Plle(s) 06 et 07 Bloc : 65 Section : ACV7 Superficie : 800,00m²	LOUVOUITI (Famille Tgangangou T)	LOANGO	OTSOU Aline Carine
12	13219 du 09/05/2023	Plle (s)1à 3et8à10 Bloc : 65 Section : ACV7 Superficie : 2400,00m²	LOUVOUITI (Famille Tgangangou T)	LOANGO	MAVOUNGOU Florent
13	13218 du 09/05/2023	Plle (s) 04 et 05 Bloc : 65 Section : ACV7 Superficie : 800,00m²	LOUVOUITI (Famille Tgangangou T)	LOANGO	MOUTSINGA Fabrice Valérie
14	12973 du 26/12/2022	Plle (s) / Bloc : / Section : / Superficie : 1622,48m²	MATOMBI (BMH)	LOANGO	CONGO TELECOM
15	12971 du 26/12/2022	Plle(s) / Bloc : / Section : / Superficie : 61037,36m²	MATOMBI	LOANGO	CONGO TELECOM
16	12991 du 09/01/2023	Plle(s)02 Ter Bloc : 46 Section : AL Superficie : 350,55m²	LOANDJILI	04	KOUBALA Isaac Parvel , KOUBALA Mercia Cyriane
17	13094 du 02/03/2023	Plle (s) 06 bis Bloc : 73 bis Section : AH Superficie : 196,70m²	MAKAYABOU	05	NDEAKOLI Juste Préférence
18	13228 du 11/05/2023	Plle (s) 5 Bloc : 144 Section : CG(Fk) Superficie : 500,00m²	KOUFOLI	05	GANVALA Cyriaque
19	13001 du 17/01/2023	Plle (s) Domaine Bloc : / Section : / Superficie : 68936,00m²	Communauté Urbaine de Madin-Kayes	M/KAYES	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE L'IMMOBILIER (SODIM)
20	5485 du 15/07/2014	Plle (s)262 Bis Bloc : / Section : C Superficie : 480,15m²	Rue Mouhété BASE INDUSTRIELLE	02	MOUGONDO Fred Richel
21	13240 du 17/05/2023	Plle (s) 02 Bloc : 68 Section : W Superficie : 300,00m²	FOND TIE-TIE	03	BIYELEKESSA Jean Clément
22	13203 du 03/05/2023	Plle (s)10 Bloc : 17 Section : ACM2 3e T Superficie : 500,00m²	TCHIFOUNGOU (Famille Tchifoungou)	04	MAKAYA-BOUANGA Yolande Estelle
23	12836 du 13/10/2022	Plle (s) 07 Bloc : 193 Section : AH Superficie : 381,49m²	MAKAYABOU	05	Enfants Commun de TCHICAYA français . et ITOUA Denise
24	12837 du 13/10/2022	Plle(s) 04 Bloc : 45 Section : AI Superficie : 414,18m²	MAKAYABOU	05	Enfants Commun de TCHICAYA français . et ITOUA Denise
25	13155 du 30/03/2023	Plle (s) 04 bis Bloc : 17 Section : AG Superficie : 250,00m²	TCHIALI	05	ESSENGUE MBAMA Gaël Colman
26	13132 du 21/03/2023	Plle (s)06 Bloc : 221 Section : CG Superficie : 420,00m²	KOUFOLI (Famille TCHINIOKA Koufoli)	05	MASSALA Gisma Mastel
27	11793 du 05/04/2022	Plle (s) 12 Bloc : 292 Section : ABW1 Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU(Famille NZEMBA)	05	DIALLO MOUSSA Styve Stallone
28	10623 du 18/08/2020	Plle (s) 06 Bloc : 55 Bis Section : AD Superficie : 672,77m²	RAFFINERIE	05	MABABIDY-MA-MABABIDY Michel Auguste
29	13175 du 13/04/2023	Plle(s)09 Bloc : 336 Section : BV Superficie : 500,00m²	BANGA (Famille TCHIFOUNI)	05	NSEMI Paul Phinees
30	11474 du 25/10/2021	Plle (s)10 Bloc : 62 section : CG 2e T Superficie : 463,00m²	KOUFOLI 2(Famille Kondi Tchitali	05	MADIARI Jean Albert
31	11744 du 07/03/2022	Plle(s) 09 Bloc : 131 section : AG Superficie : 500,00m²	SIAFOUMOU	05	DIAFOUKA Sandrine
32	13319 du 21/06/2023	Plle(s) 11 et 12 Bloc : 16 section : ACM2 6e T Superficie : 800,00 m²	TCHIFOUNGOU (Famille Tchifoungou)	04	AMBARA Julien Parfait
33	13318 du 21/06/2023	Plle(s)10 Bloc : 16 section : ACM2 65e T Superficie : 400,00m²	TCHIFOUNGOU (Famille Tchifoungou)	04	OBENGA POHiline Gaëlle Navere
34	13363 du 12/07/2023	Plle(s) 02 Bloc : 16 section : ACM2 6e T Superficie : 400,00m²	TCHIFOUNGOU (Famille Tchifoungou)	04	AMBARA Crescent Gaël Junior
35	13277 du 01/06/2023	Plle(s)02 Bloc : 161 section : ABW Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU	05	LOEMBET Gaston-De Paul
36	13114 du 13/03/2023	Plle(s) 02 Bloc : 102 section : ACF Superficie : 500,00m²	VINDOULOU	04	DIAMONA Serge Fabrice Michel
37	13261 du 26/05/2023	Plle(s) 08 Bloc : 94 section : BZ4 Superficie : 340,00m²	TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA)	05	DEQUET Yann
38	13212 du 08/05/2023	Plle(s) 09 Bloc : 132 bis section : ACM1 Superficie : 500,00m²	TCHIFOUNGOU (Famille Tchifoungou	04	TIEBO BAKI Godeffroy

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

**Le chef de bureau,
 Florent MAVOUNGOU**

Fait à Pointe-Noire, le 26 SEPTEMBRE 2023

LITTÉRATURE

Bokatola Bodzokola publie "Les chansons de Tabu Ley, l'icône de la musique congolaise"

C'est le tout premier ouvrage littéraire de Bokatola Bodzokola. Publié aux Editions Salem services productions, il compte 355 pages, subdivisées en trois chapitres. "Les chansons de Tabu Ley des années 50 et 60" (chapitre 1); "Les chansons de Tabu Ley des années 70" (chapitre 2) et "Les chansons de Tabu Ley des années 80 et suivantes" (chapitre 3).

Tabu Ley, lit-on, est un musicien exceptionnel qui fait vibrer les cœurs des mélomanes africains depuis le début de sa carrière en 1959. Il est sans doute l'artiste le plus fécond de la chanson congolaise. Ce monument de la musique a en effet composé et chanté une myriade de chansons aussi remarquables les unes que les autres. Elles participent à la renommée de la République Démocratique du Congo dans le monde sur le plan culturel. Dans ce livre, le lecteur est servi par des textes complets des chansons de ce créateur hors-pair. Dans l'avant-propos, il est relevé que, "les chansons de Tabu Ley largement écoutées et appréciées l'ont rendu célèbre. En l'an 2000, pour l'immensité de son oeuvre, il a été élevé au niveau d'icône du patrimoine mondial, par les grands hommes des lettres et des arts. Ces chansons traitent des thèmes variés: l'amour, la naissance, la mort, l'argent, le divorce, la compassion, la jalousie, l'infidélité conjugale, le ressentiment, les commérages, l'ingratitude, la colère, la violence à l'égard

des femmes, la prostitution, le travail, le patriotisme, la religion, la publicité, etc. Elles sont dans leur presque totalité exécutées en "lingala", l'une des quatre langues nationales de la République Démocratique du Congo, parlée principalement dans la capitale Kinshasa ainsi qu'à Brazzaville, au Congo. Sur le choix des chansons, l'auteur souligne: "Nous avons sélectionné des chansons selon l'accueil du public (chansons à succès), le thème traité, les enseignements à tirer, la valeur pédagogique. Traduites en français, ces chansons ainsi choisies sont examinées dans trois chapitres. Parlant de la chanson "Keliya", l'auteur fait savoir: "Rochereau (sobriquet de l'artiste), célèbre dans ce chant, à la manière d'un poète, la beauté d'une jeune fille, Keliya, son amour. Le succès de cette chanson, exécutée en duo avec Kabasele, est immédiat... Cette chanson qui se tient au hit-parade durant l'année 1959 traversera des décennies sans perdre sa valeur. Elle marque le début d'une carrière lumineuse pour "Rochereau".



Bokatola Bodzokola

Une autre chanson à succès a été "Adios Tete", désignée meilleure chanson de l'année 1962. Sans oublier "Rendez-vous chez là-bas", qui est une invitation à danser la rumba; "Ndaya", chanson dans laquelle "Rochereau" célèbre une beauté "Ndaya Pauline", son amour, il la compare au paradis. Il s'agit d'une histoire étonnante et triste; "Selikutu", une pathétique histoire d'un amour à sens unique, qui heureusement finit bien pour l'amoureuse. Elle est plébiscitée meilleure chanson de l'année 1963. En 1964, "Rochereau" confirme sa montée en puissance avec la parution des oeuvres suivantes: "Fiesta na Milano"; "Minge rumba fiesta"; "Ya Gaby"; "Majolina"; "Molangi ya malasi"; "Jaloux jaloux"; "Mukala"; "Na tiya zuwa tina?". Dans le répertoire de l'artiste, figure également la chanson patriotique, telle



La couverture du livre

que "Congo lelo", qui est un rappel à la résistance lancé aux Congolais, face à l'agression de leur pays par certains de ses voisins. Economiste du développement, Bokatola Bodzokola a exercé diverses fonctions au ministère du Plan, dont celles de directeur du développement rural, de conseiller à la planification du ministre du Plan, de directeur général de la prospective, de directeur des études et de la planification. Il a fait valoir ses droits à la retraite en 2008. Depuis 2009, en qualité d'opérateur culturel, il s'est lancé dans la production de cassettes, CD, DVD, au profit des ensembles de musique traditionnelle du district de Mossaka, dans le département de la Cuvette.

Pour tout achat, contact:
05 546 02 55

Alain-Patrick MASSAMBA

TEMOIGNAGE D'HERMAN BANGUI BAYO SUR MFUMU

«J'ai initié un ouvrage "Hommage à Mfumu", préfacé par le Pr Théophile Obenga»

Herman Bangui Bayo, est Journaliste-écrivain et expert en Rumba congolaise, collaborateur pendant quinze ans de Mfumu, journaliste et opérateur culturel, pour lequel, il a rédigé un ouvrage. Résidant à Kinshasa, en RD Congo, il était en séjour à Brazzaville récemment, il nous fait un témoignage pathétique sur Mfumu, son maître, deux ans après sa disparition. Suivez.

"Mfumu fut mon maître. J'ai travaillé avec lui durant quinze ans, et, d'ailleurs, c'était lui le président du Comité mixte scientifique qui a emmené la candidature de la Rumba à l'UNESCO, malheureusement il est décédé avant la publication. Mais, il était un passionné de la musique, il a été producteur, et avec moi, nous avons écrit des livres sur la Rumba congolaise. Son livre titré: "Musique congolaise du 20e siècle", je le qualifie comme la bible de la Rumba congolaise. Si vous avez cet ouvrage, vous avez l'histoire de notre musique de près de 70 ans de vie". Aujourd'hui, a-t-il poursuivi, "il est parti, peut-être tout ce qu'il a laissé comme patrimoine discographique et littéraire, on peut créer une fondation, un centre culturel à son nom pour qu'on puisse honorer sa mémoire. C'est un monsieur qui a beaucoup contribué pour la musique congolaise des deux rives. Dommage jusqu'à présent rien n'est fait, j'ai l'espoir qu'on fera quelque chose. Personnellement, j'ai initié

un ouvrage hommage à Mfumu, préfacé par le Pr Théophile Obenga, postfacé par le ministre de la Culture où j'ai réuni les musicologues des deux rives qui ont fait des témoignages éloquentes sur Mfumu. Donc, je crois que c'est la meilleure manière de l'honorer, mais ce n'est pas suffisant. Je demande aux autorités de voir comment ils peuvent pérenniser le nom de ce grand homme de culture".
*Mfumu a-t-il laissé des projets?
** Nous avions plusieurs projets, des ouvrages en souffrance, nous avions même fait une édition spéciale rétro: "Les voyages dans la musique". Les gens ont fait des papiers sur les différentes chansons, parlant des voyages (mobembo), et il y en a beaucoup d'autres qui traînent, mais s'il y a des gens de bonne volonté, comme dernièrement, le colonel Rémy Ayayos Ikounga, qui avait accepté de financer ce travail. Mais, ce n'est pas une seule personne qui peut le faire, il faudrait que l'Etat aussi puisse s'impliquer



Herman Bangui Bayo pour qu'on puisse honorer ce grand homme de culture".



Mfumu Di Fua Di Sassa
Propos recueillis par
Alain-Patrick MASSAMBA

LIVRE

"Antoine Moundanda au coeur de la musique congolaise", un ouvrage peu connu!

Dirigées par Mme Annick Makonda-Veyrinaud, les éditions Mokand'Art avaient publié en 2005, dans la collection "Mémoires", un ouvrage sur Antoine Moundanda, alias "Vieux Mound" père du "Likembe Géant", et compositeur des oeuvres à succès comme: "Poto-Poto mboka monene"; "Nanzila ya ndolo"; "Qu'est-ce que c'est?"; "Tata Polo".

Dans cet ouvrage peu connu, pour ne pas dire méconnu, l'auteur fait office d'une grande consécration et d'une réelle reconnaissance de légitimité du fondateur du "Likembe Géant", Antoine Moundanda, pour lequel, il



La couverture du livre expose toute sa passion pour la sanza, sa fidèle compagne depuis plus d'un demi-siècle.

PAROISSE SAINT JEAN MARIE VIANNEY DE MOULEKE (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

La chorale Saint Curé d'Ars a soufflé ses dix bougies

Créée en 2013, la chorale Saint Curé d'Ars, de la paroisse Saint Jean-Marie Vianney de Mouléké, a célébré dans l'allégresse, les dix de son existence, dimanche 6 août 2023, en la Transfiguration du Seigneur. L'événement a été marqué par une série d'activités: le concert des chorales de Brazzaville et de Pointe-Noire, et l'eucharistie célébrée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala. Avec pour concélébrants, les abbés Adrien Batantou, curé de la paroisse à l'honneur, Alain Kibamba, vicaire de la paroisse Christ-Roi d'Imvoubu, Privat Mouanga, vicaire coopérateur de la cathédrale Sacré-Coeur, Chérubin Kilaboua, vicaire de la paroisse de Saint André Kaggwa de Kombé, etc. Sous l'animation de la chorale Saint Curé d'Ars et des Anges Adorables, de la paroisse de Ngoyo (Pointe-Noire). Au nombre des invités, il a été noté, égale-



La chorale Saint Curé d'Ars animant la messe

ment, la présence du député Bidié, ainsi que celle des choristes de Mouléké et d'autres paroisses de l'archidiocèse. Dans son homélie, tirée de l'Evangile de Mathieu 17, versets 1 à 9, Mgr Louis Portella Mbuyu, s'est interrogé. «Sommes-nous des gens qui écoutent Dieu? Formons-nous encore une société de personnes qui sont à l'écoute de Dieu, une écoute attentive, docile et obéissante de la Parole qui est vie et lumière pour nos âmes.» «Pour Dieu, nous devons apprendre à nous mettre à l'écart du bruit et de l'ambiance du monde, et savoir prendre de la hauteur sur les mesquineries de la société en escaladant les marches de la vertu, à la montagne de la sainteté.» «Seulement, trouvons-nous encore du temps à consacrer à Dieu? Avons-nous suffisamment de temps pour prier seuls ou en famille, ou entre amis? Jésus lui-même, nous a montrés l'exemple, lui le bois vert, il passait beaucoup de temps pour prier seul et ne manquait jamais à la prière de toute l'assemblée à la synagogue et au temple. Les amis de Dieu comme Abraham, Moïse, Elie, Daniel et bien d'autres Saints ont toujours été disponibles et prompts à répondre aux rendez-vous du Seigneur par une vie de prière fervente, quoique discrète, mais équilibrée», a-t-il rappelé.



Les choristes posant après la messe

Al'issue de l'eucharistie, des choristes de Saint Curé d'Ars ont fait leur promesse. Mme Kondhos, née Lydie Voumboukoulou Bidié, présidente de la chorale Saint Curé d'Ars, a remercié tous les invités. Elle a souligné: «Dix ans, ce n'est pas peu dans la vie d'une structure, et la chorale a mené un certain nombre d'actions durant ses dix ans et a tenu bon.» En outre, elle a exhorté les choristes à ne pas baisser les bras et à continuer à rendre gloire à Dieu par le chant, car chanter, c'est prier deux fois. Peu de jours avant, en l'église Saint Jean Marie Vianney, un concert de chants avait été organisé, avec la participation de treize groupes: Saint Curé d'Ars; Ngunga; Saint Paul; Kisito; Scholas; Amis du Grégorien; Maranatha (groupe théâtral), (tous de Mouléké). Sans oublier, Les Anges Adorables (Ngoyo-Pointe-Noire); Saint Paul (Madibou); Elimo Santu (Saint Augustin-Tsiémé); Chœur des Anges (Nkoko-Agricongo); Les Fidèles; Les Tambourinaires de Ouenzé (Armée du Salut). A la grande satisfaction du public qui est venu massivement.

A.P.M.

La collection "Mémoires" des éditions Mokand'Art a la particularité de faire intervenir des personnalités culturelles pour témoigner de leur époque. Jusque-là, le témoin était tendu aux artistes-peintres et plasticiens tels Michel Hengo, Trigo Piula, Rémi Mongo Etsion, Marcel Gotène, Bill Kouélani et Aurélie Diansayi. Pour une fois un grand artiste-musicien dont la renommée a dépassé les frontières nationales va témoigner de son temps dans cette collection, et c'est à Antoine Moundanda qu'échoit ce bonheur. A plus de 70 ans, le fondateur du "Likembe Géant", (décédé en 2012), égrène un à un ses souvenirs mouvementés. Il nous parle de sa passion pour la sanza, de ses premiers amours avec cet instrument qu'il a rendu mythique, de ses voyages, de ses rencontres fructueuses, de ses distinctions...

Dans l'ouvrage, "Antoine Moundanda au coeur de la musique congolaise", le musicien consacré nous retrace tout l'itinéraire qui a fait de lui le digne classique que tous les Congolais vénèrent aujourd'hui. Le livre est subdivisé en trois parties dont un liminaire signé par le sociologue Matondo Kubu Turé. Les différents témoignages d'Antoine Moundanda sont, dans la plupart des cas, illustrés par des images en couleur et en noir et blanc qui constituent des instants de plaisirs partagés avec les parents et les amis. Présenté en format A5, cet ouvrage compte soixante une pages que nous vous recommandons de lire pour mieux connaître l'artiste, mais également, une page de l'histoire de la musique congolaise.

G.S.D.S.

Le coup d'Etat dans sa nouveauté en Afrique

Le coup d'Etat suscite généralement dans l'opinion nationale et la communauté internationale deux genres de réactions opposées : soit une vive réprobation suivie d'une sévère condamnation, par principe, de l'étranger, soit un mouvement d'enthousiasme de l'intérieur du pays.

La décennie 2020 se caractérise, au plan de la gouvernance publique, par une sorte d'épidémie de coups d'Etat en Afrique subsaharienne et francophone. Se produisant à la suite d'une trentaine d'années après l'instauration de la démocratie pluraliste où l'on avait cru que l'époque des coups d'Etat était à jamais révolue, ce phénomène semble symptomatique de la fin d'un cycle des démocraties de façade entamé après la chute du mur de Berlin et la tenue des conférences nationales en Afrique noire francophone.

D'abord, qu'est-ce qu'un coup d'Etat ? Ensuite, au plan mondial et au niveau africain, quel est brièvement le processus historique d'apparition des coups d'Etat ? Enfin, quelles sont les spécificités des coups d'Etat actuels en Afrique francophone ?

I - Un essai de définition du coup d'Etat
Sur le plan politique, un coup d'Etat est un renversement du pouvoir par une personne ou un groupe de personnes investies d'une autorité de façon illégale et souvent brutale, par la force des armes. Il se traduit par une rupture

constitutionnelle au plan juridique. Par ailleurs, il acquiert un caractère de légitimité par le fait d'une mal gouvernance antérieure - fondement évident de l'acte insurrectionnel - qui génère une adhésion et un engouement populaires.

II - Un bref rappel historique des coups d'Etat
Il ne s'agit nullement de remonter dans l'histoire ancienne, ni au célèbre coup d'Etat du 18 Brumaire de Louis Bonaparte (ouvrage de Karl Marx publié en 1852), le futur Napoléon III qui instaure le Second Empire en France, ni bien plus tard aux pronunciamientos des quarterons de généraux en Amérique latine dans la première moitié du XXème siècle, mais de considérer succinctement la période de la guerre froide et de la post colonisation.

Au cours de cette période, on pourrait distinguer globalement trois sortes de coups d'Etat dont on se passera-t-il volontiers d'illustrations exhaustives à travers des cas concrets. La première catégorie de coups d'Etat était motivée par la volonté de ramener le pays nouvel-



Par Claude Richard Mbissa

lement indépendant sous l'orbite de l'ancien pays colonisateur, à l'instar du coup d'Etat perpétré, sous l'instigation de la France, le 13 janvier 1963 par Etienne Gnassingbé Eyadéma contre Sylvanus Olympio au Togo. La deuxième catégorie de coups d'Etat s'opérant à l'intérieur de la même tutelle française pourrait résulter d'ambitions personnelles telles que le renversement de David Dacko le 1er janvier 1966 par Jean Bedel Bokassa en République centrafricaine. La troisième catégorie de coups d'Etat était destinée à faire basculer le pays concerné d'un camp idéologique à un autre, à l'instar du coup d'Etat de Mathieu Kérékou contre Justin Ahomadegbé le 26 octobre 1972 qui installe un régime marxiste-léniniste au Dahomey, le futur Bénin (1975), et inversement le coup d'Etat

manqué du 23 mars 1970 de Pierre Kinganga alias Sirocco contre Marien Nguabi qui aurait pu faire passer la République populaire du Congo du marxisme léninisme au camp occidental et capitaliste.

Une caractéristique globale des coups d'Etat de cette époque, à quelques rares exceptions, c'était la violence sanglante, l'assassinat du président en fonction ou du groupe des mutins.

III - Des spécificités des coups d'Etat actuels

Il s'agit de la série des coups d'Etat militaires de la décennie 2020 en cours. Ce sont effectivement les coups d'Etat du 18 août 2020 et du 24 mai 2021 au Mali, du 5 septembre 2021 en Guinée, du 23 janvier 2022 et du 30 septembre 2022 au Burkina Faso, du 26 juillet 2023 au Niger et du 30 août 2023 au Gabon.

Tous ces coups d'Etat se caractérisent par un fait important : les présidents renversés ont été simplement écartés, mis en résidence surveillée, leurs vies et celles de leurs proches sont sauvées.

Plus spécifiquement, on note une similitude entre les coups d'Etat opérés en Guinée, au Niger et au Gabon qui pourraient être qualifiés de « révolution de palais », c'est-à-dire qu'ils ont été l'œuvre des officiers commis à la sécurité et à la protection du président renversé.

Cette situation paradoxale s'explique et se comprend aisément à travers trois considérations.

D'abord, ces pays traversent une période de marasme social dû à une grave crise multidimensionnelle difficile à juguler.

Ensuite, les dirigeants à la tête de ces pays opèrent des tripatoeuillages et des manipulations constitutionnelles pour s'éterniser au pouvoir afin de continuer à jouir indéfiniment, eux et les leurs, de ses privilèges et de ses délices.

Enfin, ces dirigeants sont réputés experts dans l'alchimie électorale en organisant des scrutins toujours gagnés avec des scores mirobolants qui ne reflètent pas du tout la réalité sociale.

En sus, conscients de la confiscation des libertés publiques et suffisamment informés du fait que la cocotte-minute sociale risque d'éclater à tout moment, au lieu de prendre des mesures draconiennes en vue de l'amélioration de la gouvernance publique, ils préfèrent bétonner les cordons sécuritaires autour du président de la République, en oubliant que le personnel affecté à la sécurité ou à la garde présidentielle ne vit pas interné dans un camp, à l'écart du monde extérieur, mais vit et comprend effectivement les misères quotidiennes des populations.

En fait, il s'agit d'officiers supérieurs, dans la tran-

che de 40 à 50 ans, formés souvent dans des grandes écoles militaires, à même d'analyser et de cerner les enjeux nationaux, de se soucier de leurs propres devenirs, de l'avenir de leurs groupes ethniques au pouvoir, de percevoir le danger imminent et le déluge imparable pour le pays tout entier, résultant de la mal gouvernance et de l'entêtement du prince accroché mordicus au trône, envers et contre tout. Le cas du Gabon est assez illustratif, le prince étant devenu inapte physiquement car diminué par une longue maladie.

Conclusion

Somme toute, ne se conviendrait-on pas de moduler ou de relativiser les opinions envers les coups d'Etat ?

Sur le plan juridique et institutionnel, logiquement ils suscitent une réprobation et une condamnation. Politiquement et moralement, ils constituent souvent le dénouement d'une dangereuse situation de blocage.

A l'observation, rétrospectivement des régimes issus des élections libres ont quelques fois muté en des gouvernances antidémocratiques, et des coups d'Etat militaires, à l'instar de ceux Jerry Rawlings au Ghana (1979), Thomas Sankara au Burkina (1983) et Amadou Toumani Touré dit ATT au Mali (1991) ont unanimement été réputés salutaires voire salvateurs.

Tout compte fait, la donne fondamentale et déterminante, dans tous les cas d'accès au pouvoir, serait la bonne ou mauvaise gouvernance post-électorale ou post-coup d'Etat.

Claude - Richard M'Bissa
Ancien élève de Sciences
Po Paris

Congo : La nécessité de choisir la voie de la paix et de la stabilité

Le Congo se trouve à un carrefour critique de son histoire. Comme tant d'autres nations africaines, il est confronté à une réalité difficile : l'appel à un changement politique radical est de plus en plus fort.

Les événements récents dans d'autres pays africains, tels que la Guinée, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et plus récemment le Gabon, où les coups d'Etat ont été le moyen choisi pour se débarrasser des régimes autoritaires, poussent certains Congolais à envisager une voie similaire pour leur propre pays.

Il est indéniable que les coups d'Etat ont parfois été le seul moyen de renverser des dictatures répressives et de rétablir la démocratie. Cependant, il est crucial de reconnaître que ces actions ne sont pas sans risques. Dans certains cas, les coups d'Etat ont entraîné

des conflits sanglants et ont exacerbé les tensions ethniques et politiques préexistantes.

Au Congo, la situation est encore plus complexe. L'armée congolaise, au fil des ans, s'est retrouvée tribalisée et politisée, ce qui a miné sa neutralité et sa capacité à jouer un rôle stabilisateur. De plus, l'armée a été impliquée dans plusieurs crimes de sang, ce qui a laissé une cicatrice profonde dans la mémoire collective du pays.

Ainsi, même si un coup d'Etat pourrait mettre fin au règne de Denis Sassou Nguesso, il est peu probable qu'il puisse con-



Par Serge Armand ZANZALA

vaincre les Congolais que le véritable changement politique est en cours. Les putschistes se heurteront à une profonde méfiance de la population envers l'armée en raison de son implication passée dans des actes répréhensibles. La voie du changement politique au Congo est semée d'embûches, et les défis sont nombreux. Il est es-

sentiel de comprendre que la simple élimination d'un dirigeant ne garantit pas la démocratie et la stabilité.

Au lieu de cela, cela pourrait déclencher une période d'incertitude et de chaos, mettant en danger la vie de milliers de Congolais innocents.

Dans ce contexte, la Conférence Nationale Souveraine apparaît comme une alternative plus constructive. Elle offre un espace où toutes les parties prenantes, y compris l'armée, peuvent discuter ouvertement des problèmes et des aspirations du pays.

Elle peut permettre de forger un consensus sur la voie à suivre pour garantir un avenir meilleur pour le Congo.

Le chemin vers la démocratie et la stabilité au Congo est ardu, mais la persévérance dans la recherche de solutions pa-

cifique est la seule voie viable.

La violence et les coups d'Etat risquent de ne faire qu'aggraver la situation et de prolonger la souffrance du peuple congolais.

Le Congo mérite un avenir meilleur, basé sur la paix, la justice et la démocratie, et il est de notre devoir de soutenir ces aspirations.

La Conférence Nationale Souveraine que l'on doit d'ailleurs institutionnaliser et qui doit se tenir tous les dix ans pour faire les bilans et tracer des voies nouvelles du développement, pourrait servir de rempart contre les violences potentielles qui pourraient découler d'un coup d'Etat. Elle pourrait offrir une plateforme pour résoudre les tensions politiques, promouvoir la réconciliation et garantir que le Congo puisse avancer vers un avenir plus stable et dé-

mocratique. Il est essentiel que les Congolais et la communauté internationale considèrent sérieusement cette alternative.

Les leçons de l'histoire nous montrent que la violence engendre souvent davantage de violence, tandis que le dialogue et la diplomatie peuvent ouvrir la voie à la paix et à la stabilité. La voie à suivre pour le Congo doit être celle de la paix, de la démocratie et de la justice. La Conférence Nationale Souveraine offre une opportunité précieuse pour atteindre ces objectifs sans plonger le pays dans l'incertitude et la violence. Les Congolais méritent un avenir meilleur, et il est de notre devoir de les soutenir dans leur quête pour la paix et la démocratie.

(Lire Kongo Ya Sika: Et si nous créons notre démocratie? vision sociétariaire pour la création d'un Etat de Droit et le Développement du Congo-Brazzaville, Edition Amazon)

Serge Armand ZANZALA,
journaliste et écrivain

RECRUTEMENT 3^{ème} COHORTE DE PROJETS TotalEnergies Startup Center APPEL A PROJETS

TotalEnergies Startup Center est l'incubateur mis en place par TotalEnergies EP Congo, dans le cadre de sa démarche sociétale et dont l'ambition est de participer à l'intégration socio professionnelle des jeunes par l'entrepreneuriat au moyen d'un processus d'accompagnement personnalisé d'un an maximum.

Après l'accompagnement de deux cohortes de projets en 2020 et 2023, TotalEnergies Startup Center s'apprête à accueillir une troisième cohorte d'ici novembre 2023 et recherche 10 projets d'entreprises.

OBJECTIFS :

- Booster votre projet et vous familiariser aux enjeux de l'entrepreneuriat
- Vous outiller pour une recherche de financement efficace et fructueuse

Date : du 25 septembre au 3 novembre 2023

PROFILS RECHERCHES :

- Nationalité : congolaise
- Age : de 18 à 35 ans
- Territorialité : le projet doit être réalisé par des Congolais sur le territoire congolais.
- Critères : Innovation, impact social et sociétal, faisabilité et potentiel de développement au Congo, conformité aux valeurs de la Compagnie TotalEnergies
- Domaines : Agriculture (culture des terres, transformation, distribution de biens alimentaires, élevage, amélioration des conditions de productions agricoles...), Tourisme, Santé, Artisanat, Petite Industrie, Environnement, Innovation et Technologie, Etc...
- Niveau de maturité : idée de projets jusqu'à startup de moins de 3 ans



CAPACITE : 10 projets

MODALITES DE PARTICIPATION :

- Faire parvenir votre candidature répondant aux critères ci-dessus en scannant le QR code suivant

CONDITIONS D'INCUBATION :

- Être disponible à Pointe-Noire pendant la période d'incubation qui est de minimum 12 mois selon la maturité de projet ;
- Participer aux formations et activités mises en place par l'équipe TSC et ses partenaires projets dans le cadre du programme de l'incubation.

AVANTAGES :

- Hébergement de votre structure dans les locaux de TSC pendant un an,
- Aide à la construction d'un business plan, dossier de financement ou de levée de fonds ;
- Retour d'expérience des anciennes cohortes.

FINALITES :

- Faire un pitch devant les potentiels investisseurs publics, privés, individualités et structure de garantie pour le financement de son projet.
- Avoir un projet banquable prêt à faire les levées de fonds pour développer son entreprise.



TotalEnergies

RECRUTEMENT 3^{ème} COHORTE DE PROJETS



Du 25 septembre au 3 novembre 2023



Soumettez votre projet en scannant le QR code



TotalEnergies

TotalEnergies
Startup Center

FOOTBALL/COUPE DE LA CONFEDERATION

Les Diabes-Noirs au rendez-vous de la phase de poules

Les Diabes-Noirs ont obtenu leur qualification pour la phase de groupes, en réalisant un sans-faute aux dépens de Maestro United Zambia FC de la Zambie. Après leur victoire du match aller à Lusaka (2-1), ils ont encore épinglé leur adversaire, 2-0, dimanche 1^{er} octobre 2023 au Stade Président Alphonse Massamba-Débat. Le public n'est pas pour autant en confiance, car l'adversité va se faire plus rude à l'étape des poules.

La veille du match retour à domicile, l'entraîneur des "Jaune et noir", Noël Tosi, bien qu'optimiste sur l'issue finale de la double confrontation, avait prévenu comme quoi il fallait s'attendre à un match difficile. Difficile, il l'a été. Car Maestro United Zambia FC, même en infériorité numérique (expulsion d'un défenseur), a poussé les Diabes-Noirs à déjouer. Ils ont cafouillé et offert un spectacle décousu durant une bonne heure, avant de trouver enfin le chemin du... but. Les opportunités n'avaient pourtant pas manqué aux Diabes-Noirs. Mais que d'occasions de but nettes gâchées! Finalement, à la fin, on ne retiendra que le résultat final : 2-0. Deux buts inscrits après les rentrées successives de Joël Mozeviko (46^e), Gloire Ngambali (60^e) et Rosis Okou-



Une offensive des Diabes-Noirs (Mallot à rayures) étouffée par la défense de Maestro United.

mou Opimbat (66e), notamment. Le premier a déposé le ballon sur la tête du troisième, auteur du premier but d'une tête décroisée: 1-0. Le deuxième a libéré totalement les siens en enchaînant, contrôle orienté et frappe instantanée d'un pointu, pied droit, ayant brûlé les filets adverses : 2-0. Et de toute façon, sur l'ensemble des deux confrontations, les Diabes-Noirs ont pleinement mérité d'accéder à la phase de groupes, pour la deuxième fois d'affilée. Ils ont réussi à éviter le piège zambien, ce qui ne fut pas le cas en 2005. Maintenant, il reste aux "Jaune et noir" à se concentrer

conséquent sur la prochaine étape. Au foot, tout va très vite, et il n'y a pas de temps à perdre. En attendant, tout le foot congolais peut leur dire merci pour avoir fait l'essentiel. Au moins, en cette période de disette, un club congolais disputera une phase de poules de Coupes africaines interclubs, et c'est tout à l'honneur du foot national.

Jean ZENGABIO

Diabes-Noirss bat Maestro United FC (2-0).

Diabes-Noirs : Bissila Foutou; Janard Mbemba, Carof Bakoua, Fremam Niamathé, Her-

nest Malonga; Teji Lutonadio (puis Alban Goyema, 85e), Audavy Kibama, Jérémy Mbuyi (puis Michel Elengué, 66e); Domi Massoumou (puis Gloire Ngambali, 60e), Yann Ngatsé (puis Archi Fataki, 60e), Jimmy Bayindula (puis Joël Mozeviko, 46e). Entr.: Noël Tosi.

Maestro United Zambia FC: Mongha Ndala; Ronald Chileshe, Clifford Mukambi, Sydney Kasanda, Mwiya; Gift Simanansa, Mhango Kondwani (puis Emmanuel Manda, 81e), Solomon Mpasela; Andrew Phiri, Conlyde Luchanga (puis Chipo Sondashi, 65e), Bobo Angwenga. Entr.: Mathews Ndhlovu.

CONCERTATION MINISTERE DES SPORTS-MOUVEMENT SPORTIF NATIONAL

Le sport congolais sortira-t-il un jour de son état comateux?

Les concertations se multiplient pour trouver des solutions à la situation déplorable du sport congolais. La dernière s'est tenue lundi 25 septembre 2023 à l'initiative, une fois de plus, du ministre en charge des Sports, Hugues Nguélonde, qui a réuni tout le mouvement sportif national, nouveaux et anciens acteurs, à son cabinet de travail. Il reste à se demander si vraiment cette situation connaîtra un jour un meilleur dénouement.

Si les difficultés du football congolais sont plus médiatisées, il faut reconnaître que le sport national dans son entièreté est à l'agonie depuis plusieurs années déjà. Hugues Nguélonde s'est interrogé pourquoi tant de déboires après les moments de gloire que le pays a eus, notamment dans les années 60, 70 et 80. En faisant de cette rencontre un grand moment «d'échange et de partage», il a ensuite accordé la parole aux membres du mouvement sportif. Les uns après les autres, ceux-ci se sont exprimés à cœur ouvert à travers des interventions jugées «très pertinentes».

Dans ce pays, plusieurs fo-



Hugues Nguélonde



Le mouvement sportif pendant la concertation

rum, colloques, conseils nationaux de la culture physique et des sports, états généraux des sports, réunions de concertation (une danse des mots dirait l'autre) ont déjà été organisés pour trouver des solutions au mal du sport congolais. Des experts des disciplines sportives avaient mené des réflexions, en s'attaquant à chaque secteur sportif. Le diagnostic avait été donné en présence des ministres qui se sont succédé à la tête du département des Sports, qui devaient rendre compte au président de la République et dégager des moyens. Plusieurs années plus tard, rien n'a vraiment changé. Pire, pour certains spécialistes et observateurs, «le sport congolais va à sa perte».

A quand la fin de cette agonie? C'est la question que l'on est en droit de se poser. La réponse des acteurs sportifs, instruits par le ministre Hugues Nguélonde à tenir dans les meilleurs délais une session spéciale qui fera la synthèse des réflexions dégagées au cours de cette séance de travail, est attendue. Les recommandations qui en résulteront seront-elles, enfin, appliquées? Et donneront-elles les changements escomptés?

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

ERRATUM

Le score de la rencontre de foot féminin entre le Congo et la Guinée Bissau comptant pour les éliminatoires de la CAN-Maroc 2024, disputée le mardi 26 septembre dernier au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, est de 2-0, et non 5-1 comme nous l'avons malencontreusement rapporté dans notre dernière édition (LSA n° 4197 du vendredi 29 septembre 2023). Nous tenons à présenter toutes nos excuses nos lecteurs.

G.-S.M.

HANDBALL

Les Angolaises en mode démonstration à Brazzaville

Le gymnase Nicole Oba abritera ce samedi 7 octobre 2023 la cérémonie de clôture des 44^{es} championnats d'Afrique des clubs champions qui se déroulent à Brazzaville. Elle sera précédée des deux finales de la compétition. En version féminine, sauf catastrophe, on devrait assister à une nouvelle finale anglo-angolaise, entre Primeiro de Agosto et Petro Atletico de Luanda. Les quarts de finale se sont déroulés à l'heure où nous écrivions ces lignes. Les demi-finales prendront le relais vendredi 6 octobre. Trop tard pour en rendre compte dans ce journal. Mais il serait nécessaire de revenir sur les matches de la phase de poules.

En dames, particulièrement, les clubs angolais ont bombé le torse. Ils étaient en mode démonstration. Petro Atletico n'a eu ainsi aucun mal à se débarrasser de ses adversaires du groupe B. Il s'est en effet promené en asphyxiant successivement FAP du Cameroun (43-22), Bandama de Côte d'Ivoire (42-17) et DGSP du Congo (35-24) pour se hisser tranquillement en tête de ce groupe. Tandis que Primeiro de Agosto, l'autre représentant angolais, parvenait lui aussi à ridiculiser ses adversaires du groupe A : Nziko du Cameroun (46-24) et Grain de sel du Congo (37-13), mais pas Al Ahly du Caire qui lui a opposé



Un bloc défensif efficace



Un geste décisif pour scorer

une résistance farouche, avant de s'incliner par la plus petite des marges (29-28). Nombreux attendaient que le représentant congolais féminin le mieux placé actuellement

bouscule la hiérarchie continentale. Mais que pouvait DGSP face à une équipe de Petro Atletico mieux armée, mieux préparée et mieux aguerrie? Le Congo au masculin, lui, don-

ne l'impression de n'être qu'en apprentissage. Mais pour leur première compétition continentale, Petro-Sport et BMC n'auront pas été ridicules, bien au contraire. Ils ont réussi à glaner au moins une victoire en phase de groupes.

Al Ahly d'Egypte est le grand favori dans cette version. Et, en l'absence des clubs de l'Algérie et de la Tunisie, l'opposition pourrait venir des Béninois d'Adjidja ou des Camerounais de FAP.

JEAN-MICHEL MBONO REPOND A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que les férus du football se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono "Sorcier", véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond volontiers. *Quelle est votre adresse aux dirigeants pour améliorer leur championnat et aussi retenir les talents le plus longtemps possible?

**J.-M. Mbono "Sorcier": Le dirigeants doivent absolument professionnaliser leurs championnats. Ainsi les clubs et les fédérations vont pouvoir retenir le plus longtemps leurs joueurs et en tirer le bénéfice maximum par l'amélioration du niveau des championnats, la qualité du jeu et le talent des joueurs. Vous conviendrez avec moi qu'ainsi les clubs européens se verront obligés de payer plus cher l'indemnité de transfert compte tenu



de travail accompli depuis la base. En Afrique, c'est presque utopique de penser qu'un jeune joueur part d'une sélection "minimes", suivrait un parcours normal. C'est-à-dire les cadets, les juniors et les espoirs avant d'arborer le maillot de la sélection "seniors". Le problème se situe au niveau de la formation

de nos jeunes joueurs. Déjà, le mwana foot qui permettait aux jeunes enfants de s'exercer au métier de footballeur n'existe plus. Tous les espaces où les enfants s'amusaient hier, ont été occupés anarchiquement par les hommes qui y ont construit des villas. Les vrais centres de formation n'existent pas. Les enfants viennent jouer au football lorsqu'ils ont atteint 19 ans. Ils sont obligés de rattraper le temps perdu en réduisant l'âge de 19 à 13 ans. Le développement du football passe par le football des jeunes sur la base des infrastructures adéquates à la dimension des centres techniques. Cette stratégie va permettre aux équipes africaines de former les joueurs pour leur équipe nationale au lieu d'aller à la recherche des binationaux. (A suivre)